

Indice

CANADIEN DU MIEUX-ÊTRE

Mesurer ce qui compte
Rendre les mesures essentielles



COMMENT LES CANADIENS SE PORTENT-ILS *VÉRITABLEMENT*?

LE RAPPORT NATIONAL DE L'ICM 2016



UNIVERSITY OF WATERLOO
FACULTY OF APPLIED HEALTH SCIENCES

Lorsque vous vous reportez à ce document, veuillez utiliser la forme ci-dessous :

Indice canadien du mieux-être. (2016). *Comment les Canadiens se portent-ils véritablement?*
Le Rapport national de l'ICM 2016. Waterloo, ON : L'Indice canadien du mieux-être et
l'Université de Waterloo.

© 2016 Indice canadien du mieux-être

Indice canadien du mieux-être
Faculté des sciences de la santé appliquées
Université de Waterloo
Waterloo, Ontario
Canada N2L 3G1

Pour plus d'information : www.icm-ciw.ca


CANADIEN DU MIEUX-ÊTRE

Mesurer ce qui compte
Rendre les mesures essentielles



TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	1
Qu'est-ce que le mieux-être?	11
Pourquoi le Canada a besoin de l'Indice canadien du mieux-être	12
Valeurs et domaines fondamentaux cernés par les Canadiens	14
Tendances et statistiques marquantes	19
Éducation.....	20
Populations en santé.....	24
Dynamisme communautaire.....	30
Participation démocratique.....	36
Niveaux de vie.....	42
Emploi du temps.....	48
Environnement	54
Loisirs et culture.....	60
Comblent l'écart : Orientations stratégiques novatrices et intégrées	66
Offrir un revenu de base universel en tant qu'aide sociale afin de réduire les inégalités de revenu	68
Adopter une stratégie d'éducation pancanadienne	70
Mettre l'accent sur une approche « en amont » de la promotion de la santé	72
Tirer profit des ressources communautaires grâce à la collaboration.....	74
Offrir un accès universel aux loisirs et à la culture	76
Améliorer la cueillette de données sociales et environnementales	78
Conclusion	80
Annexe A — PIB : Ce que vous devez savoir	83
Annexe B — L'ICM : Méthodes	87
Remerciements	88

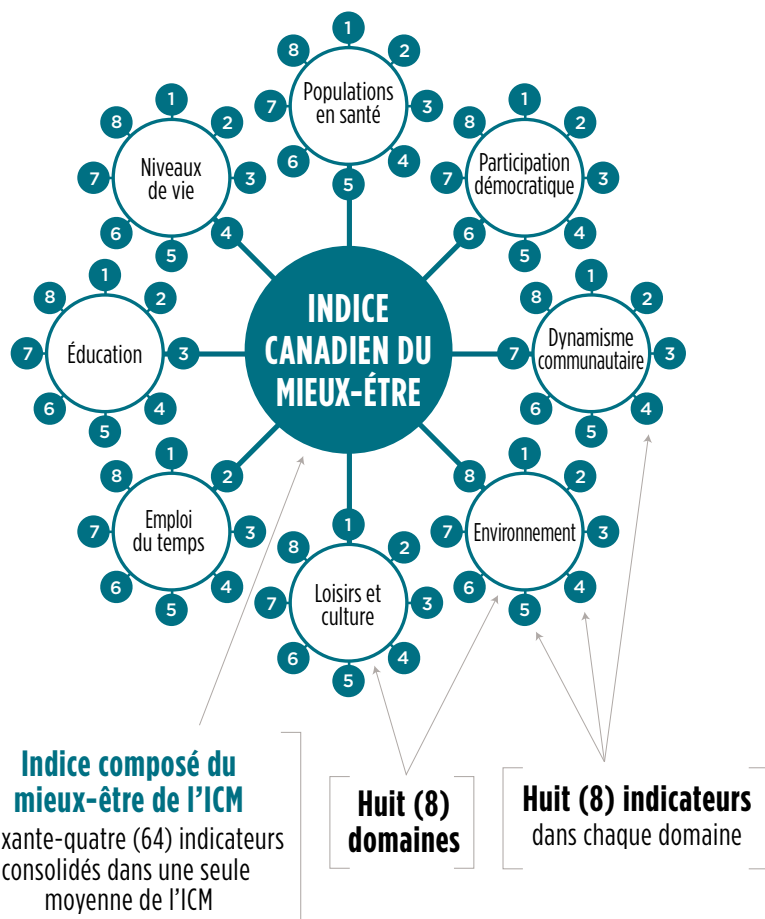




SOMMAIRE

L'ÉCART ENTRE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE MIEUX-ÊTRE S'ACCENTUE

Nous avons le *sentiment* que tout ne va pas si bien au Canada. Mais il s'agit plus que d'un sentiment; c'est un fait. Lorsque nous comparons les tendances relatives au mieux-être des Canadiens avec la croissance économique durant la période de 1994 à 2014, l'écart entre le PIB et notre mieux-être est énorme et s'accroît. Lorsque les Canadiens se couchent le soir, ils ne se soucient pas du PIB. Ils se préoccupent de cumuler suffisamment d'heures d'emploi à temps partiel, de l'augmentation des droits de scolarité et de logement abordable. Ils pensent à la dernière fois qu'ils se sont rassemblés avec des amis ou à la prochaine fois qu'ils pourront prendre des vacances. Voilà peut être pourquoi nous dormons moins qu'il y a 21 ans.



NOUS DEVONS NOUS CONCENTRER SUR CE QUI IMPORTE AUX CANADIENS

Depuis plus de 10 ans, l'Indice canadien du mieux être (ICM), logé à l'Université de Waterloo, offre une analyse complète de la façon dont nous nous portons véritablement dans les aspects de nos vies qui nous tiennent le plus à cœur. L'ICM s'appuie sur près de 200 sources de données fiables, principalement de Statistique Canada, qui fournissent 64 indicateurs représentant huit domaines interconnectés d'une importance cruciale pour notre qualité de vie. Le cadre de l'ICM découle de larges consultations avec des Canadiens des quatre coins du pays, ainsi que des experts nationaux et internationaux. Il est fondé sur les valeurs canadiennes et reflète ce qui importe vraiment dans nos vies.

L'ICM adopte une approche systémique et cerne les points d'appui fondamentaux qui ont un impact positif sur notre mieux-être dans plusieurs domaines — Dynamisme communautaire, Participation démocratique, Éducation, Environnement, Populations en santé, Loisirs et culture, Niveaux de vie et Emploi du temps. Lorsque nous nous attaquons à des défis dans une portion du système, les améliorations peuvent se manifester dans plusieurs domaines et dans le mieux-être global.

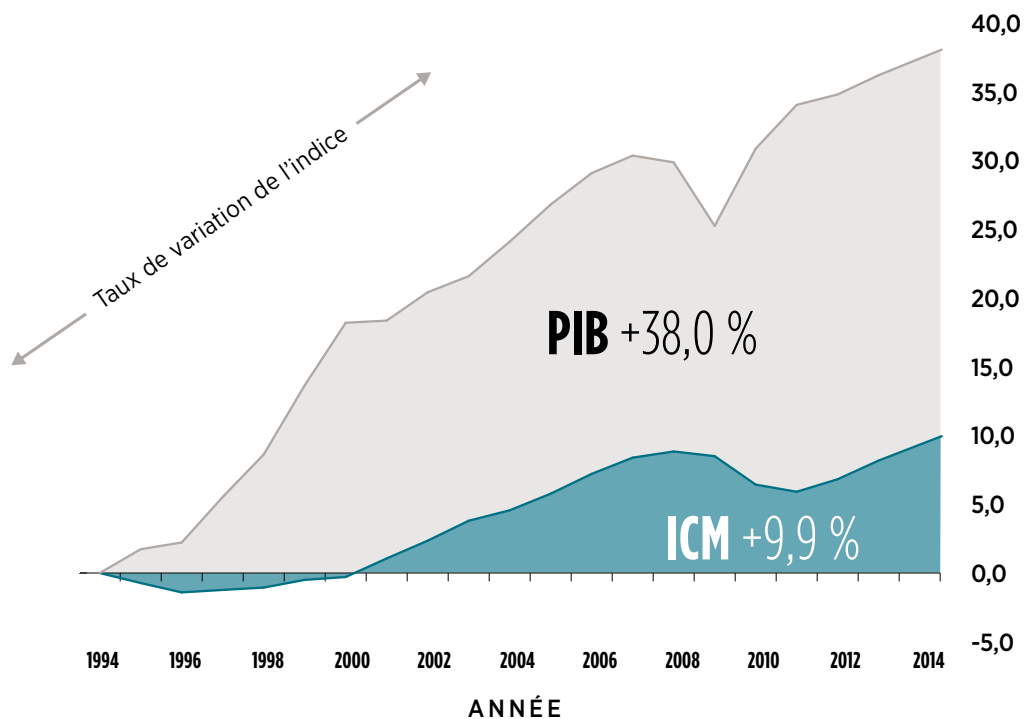
Dans ce Rapport national de l'ICM 2016, nous décrivons comment les Canadiens se portent véritablement en fonction des tendances dans tous les domaines, de 1994 à 2014.



APRÈS 2008, L'ÉCONOMIE S'EST REDRESSÉE, MAIS L'ÉCART AVEC LE MIEUX-ÊTRE S'EST ACCENTUÉ

Bien que l'économie ait été brièvement chancelante après la récession de 2008, elle s'est redressée depuis, selon le PIB. Cependant, le mieux-être des Canadiens a subi un recul important, et il commence à peine à se rétablir. De 1994 à 2014, le PIB a augmenté de 38,0 %, alors que notre mieux-être s'est accru de seulement 9,9 %. En fait, l'écart entre la croissance du PIB par habitant et le mieux-être des Canadiens est encore plus creux que durant la période précédant immédiatement la récession. En 2007, l'écart entre le PIB et l'ICM était de 22,0 %. En 2010, l'écart avait augmenté jusqu'à 24,5 %, et en 2014, il avait bondi à 28,1 %.

Tendances de l'Indice canadien du mieux-être et du PIB (par habitant) de 1994 à 2014



Le mieux-être des Canadiens a souffert davantage dans certains domaines que dans d'autres. Nous perdons du temps précieux en Loisirs et culture. Nous ressentons une Contrainte de temps plus que jamais, et malgré des améliorations de la santé globale de la population, des indicateurs troublants montrent que tout ne va pas si bien. Sur une note positive, l'Éducation montre des signes encourageants, notre Dynamisme communautaire est meilleur, et la participation à notre processus démocratique s'est améliorée. Cependant, les tendances à la hausse dans ces domaines de notre vie n'ont pas aidé le mieux-être des Canadiens à suivre le rythme du rétablissement de l'économie.

LA RÉCESSION A PORTÉ UN DUR COUP À NOS NIVEAUX DE VIE

Comme l'économie, les Niveaux de vie étaient en bonne voie au Canada, ayant augmenté de 25 % jusqu'à la récession en 2008. Immédiatement après 2008, ils ont chuté de près de 11 %. Depuis la récession, la situation de l'emploi est plus précaire, étant donné que tous les gains réalisés avant 2008 pour contrer le chômage à long terme et obtenir des emplois à temps plein ont été perdus. Malgré une augmentation de 30 % des revenus familiaux médians et une diminution du nombre de personnes vivant dans la pauvreté, l'inégalité des revenus croît. Et plus de Canadiens ont de la difficulté à payer les coûts d'aliments de qualité et de logement ainsi qu'à y accéder. Alors que les Canadiens sont confrontés à ces préoccupations quotidiennement, les impacts sur d'autres aspects de leur vie sont de plus en plus prononcés.

LOISIRS ET CULTURE A DIMINUÉ DE PLUS DE 9 %...

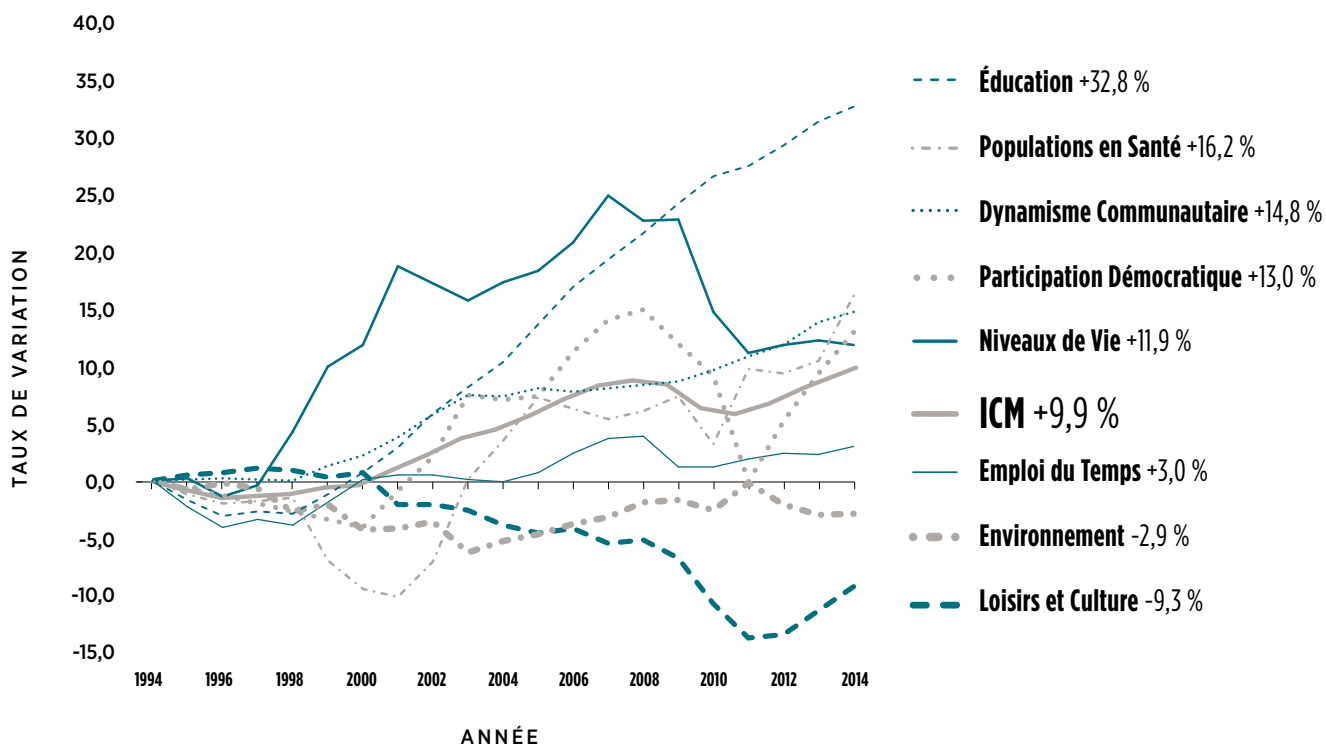
Parallèlement, les Canadiens ont sacrifié des activités qui rendent souvent la vie intéressante : les loisirs, les arts et la culture, le bénévolat et les vacances. De 1994 à 2014, le domaine Loisirs et culture a connu une diminution globale de plus de 9 %. Six de ses huit indicateurs ont diminué. Les Canadiens consacrent moins de temps à participer aux arts, à la culture et aux loisirs sociaux. Le temps consacré au bénévolat pour des organismes voués à la culture et aux loisirs a diminué de près de 30 %, et nous passons moins de nuitées à l'extérieur du domicile durant les vacances. Bien que la fréquence d'activité physique augmente, et qu'il y ait des signes encourageants que les Canadiens recommencent à assister à des représentations artistiques ainsi qu'à visiter des parcs et des lieux historiques nationaux, en 2014, les dépenses des ménages dans les loisirs, la culture et les sports étaient à leur point le plus bas de toute la période de 21 ans.

... ET NOUS CONTINUONS D'ÉPROUVER LA CONTRAINTE DE TEMPS

La récession n'a pas changé le nombre d'heures que compte une journée; mais elle a effectivement changé la façon dont nous employons ce temps. Malgré un gain de 3,0 % dans le domaine Emploi du temps, les Canadiens sont aux prises avec des contraintes de temps. Nous constatons cela dans tous les domaines, dans la façon dont nous utilisons nos temps de loisirs et la mesure dans laquelle nous parlons à nos enfants, notre participation à l'éducation des adultes et notre engagement dans la communauté.



Tendances de l'Indice canadien du mieux-être et de ses huit domaines, de 1994 à 2014



Les indicateurs de l'Emploi du temps révèlent que nous passons près de 30 % moins de temps avec nos amis. Nos temps de trajet entre le domicile et le travail sont plus longs, et seulement 35 % d'entre nous dorment suffisamment — une baisse par rapport à 44 % en 1994. Les gains dans le domaine proviennent du fait que moins de personnes travaillent plus de 50 heures par semaine et que plus de personnes ont des horaires de travail flexibles. Parallèlement, les emplois sont plus précaires. Une personne sur 20 travaille moins de 30 heures par semaine, et non par choix. Un travailleur sur trois n'a pas d'horaire de travail régulier durant les jours de semaine, une hausse par rapport à un sur quatre en 1994. Et bien que le pourcentage de personnes déclarant éprouver un haut niveau de contrainte de temps ait passablement diminué depuis le sommet de la fin des années 1990, globalement, les chiffres sont retournés aux niveaux de 1994.

L'ÉDUCATION EST LE SEUL DOMAINE À SUIVRE LE RYTHME DE L'ÉCONOMIE

Le domaine Éducation, qui comprend l'apprentissage de la petite enfance à l'âge adulte, a largement suivi le PIB, ayant connu une augmentation globale de 32,8 % entre 1994 et 2014. Six de ses huit indicateurs montrent des progrès, incluant des améliorations du ratio élèves-enseignants, une hausse de 15 % des investissements par habitant pour les élèves des écoles primaires et une plus grande participation à l'éducation des adultes. Neuf étudiants sur 10 terminent maintenant leurs études secondaires, et près d'un Canadien sur trois (28 %) détient un diplôme universitaire — une hausse par rapport à 17 % en 1994. Cependant, les droits de scolarité ont presque triplé durant la même période. Le pourcentage d'enfants ayant accès à une place en centre de services de garde réglementés a plus que doublé depuis 1994, mais malgré cette augmentation, à ce jour, seulement un enfant sur quatre a un tel accès — et encore faut-il que la famille en ait les moyens.

LE DYNAMISME COMMUNAUTAIRE RÉVÈLE QUE LES CANADIENS S'UNISSENT...

Globalement, l'augmentation de près de 15 % dans le Dynamisme communautaire révèle que les Canadiens s'unissent et ont un sentiment d'appartenance. Deux personnes sur trois ont un fort sentiment d'appartenance à la communauté — un facteur contribuant grandement au mieux-être personnel et communautaire. L'Indice de gravité de la criminalité a diminué considérablement, par rapport à 1994. Les gens se sentent plus en sécurité dans leur quartier et subissent moins de discrimination. Plus de personnes offrent de l'aide non rémunérée aux autres — le pourcentage ayant atteint un sommet à 84 % en 2007, mais étant tout de même en hausse de 8,4 % globalement depuis 1994. Bien que le pourcentage de la population ayant au moins cinq amis proches et que les niveaux de confiance générale aient atteint leurs points les plus bas en 2008, les deux indicateurs sont en hausse constante depuis ce temps. Cependant, le pourcentage de la population faisant du bénévolat structuré pour des organismes ne s'est pas rétabli. Le bénévolat a augmenté de 15 % de 1994 à 2008, pour atteindre un sommet de 65 %. Au cours des six années suivantes, tous les gains des années antérieures ont été perdus, et le bénévolat s'est retrouvé presque exactement au point où il était en 1994. Peu importe la cause fondamentale — inquiétudes relatives à l'emploi ou augmentation de la contrainte de temps —, l'engagement des Canadiens à l'égard du bénévolat semble être une autre victime de la récession.



... MAIS NOUS SOMMES AMBIVALENTS QUANT À LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Une démocratie prospère repose sur la confiance, la certitude et la participation à l'égard de nos institutions. Nous constatons des défis réels dans ces domaines, même si la participation électorale a augmenté au cours des dernières années, et que les jeunes électeurs sont de plus en plus engagés. Le domaine Participation démocratique a augmenté de 15 % de 1994 à 2008, mais s'est écroulé jusqu'en 2011, lorsqu'il a commencé à retourner aux niveaux antérieurs. Globalement, les Canadiens semblent ambivalents quant à leur démocratie. En 2014, à peine un tiers des Canadiens déclaraient faire confiance au Parlement fédéral — une baisse par rapport à 14 % en 2003. Moins de personnes sont satisfaites de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada — la proportion ayant diminué de 5 % depuis 2008. Moins de 2 % des Canadiens font du bénévolat pour des organismes politiques ou de représentation. Le ratio entre les électeurs inscrits et les électeurs admissibles a diminué. Malgré la parité des sexes au Cabinet actuel, les femmes sont toujours considérablement sous-représentées au Parlement. Si nous voulons voir des changements réels au pays, les Canadiens doivent sentir que leur voix et leur participation comptent dans le processus démocratique, et à plus d'égards que le simple fait de voter.

LES RÉSULTATS SONT PARTAGÉS POUR LES POPULATIONS EN SANTÉ...

Les résultats du domaine Populations en santé sont aussi partagés. En hausse de 16,2 % globalement, le domaine indique une espérance de vie plus longue, une forte diminution du tabagisme chez les adolescents — particulièrement chez les filles —, des cotes légèrement meilleures relativement à la santé mentale et des gains modestes quant aux taux de vaccination contre la grippe. Malheureusement, les résultats positifs cachent des contradictions importantes. Les Canadiens n'évaluent pas leur santé globale aussi positivement qu'auparavant. Les taux de diabète ont augmenté de deux fois et demie, touchant 6,7 % de la population en 2014. Plus d'une personne sur cinq a une limitation relative à la santé ou à l'activité, et l'accès à un médecin de famille a légèrement diminué. Les personnes en situation de faible revenu ont été les plus touchées par les tendances contradictoires dans ce domaine au cours des deux dernières décennies. Il est important de viser la bonne santé pour que les Canadiens puissent participer pleinement à l'école, au travail, à la famille et à la communauté.

... ET L'ENVIRONNEMENT STAGNE






De 1994 à 2014, le domaine Environnement a diminué de 2,9 % globalement. Après 21 ans d'efforts pour s'attaquer à l'enjeu le plus urgent sur la planète — la planète elle-même — les résultats sont décourageants. Notre empreinte environnementale, la quatrième plus importante au monde, demeure énorme et inchangée. Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté. Les niveaux de smog et les rendements d'eau douce sont demeurés essentiellement les mêmes. La quantité de terres agricoles diminue, bien que la production soit en hausse pour les fermes consolidées de plus grande taille. Les quelques améliorations du domaine ont découlé largement d'une production de combustibles fossiles réduite après la récession. Les résidents canadiens apportent leur contribution, en ayant réduit l'utilisation d'énergie résidentielle de 20 %, mais beaucoup plus de progrès doivent être réalisés par les industries qui produisent 60 % des émissions. Le gouvernement a récemment fait preuve d'un leadership déterminant en s'attaquant aux changements climatiques, et nous devons exiger des actions continues de la part de l'industrie, des gouvernements et des résidents.



L'ICM OFFRE DE NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La quête déterminée de la croissance économique a largement défini la politique publique du Canada au cours des dernières décennies. Malgré tout, bien que le Canada puisse se vanter d'être l'un des pays les plus prospères au monde, ainsi que d'avoir évité les pires impacts de la récession de 2008, nous ne pouvons pas nous vanter que le mieux-être des Canadiens a suivi le rythme.

En reconnaissant que le mieux-être est fondé sur un système interconnecté de domaines cruciaux pour la qualité de vie des Canadiens, l'ICM offre un processus visant l'avancement d'orientations stratégiques influentes. Le besoin de combler l'écart croissant des inégalités pour tous les Canadiens est le thème central qui émerge des constatations du présent rapport. Voici des orientations stratégiques novatrices et intégrées qui doivent être envisagées :

-  un revenu de base universel qui est incorporé au filet de sécurité sociale — accompagnant des programmes efficaces qui appuient les enfants et les adultes âgés
-  une stratégie d'éducation pancanadienne visant à créer plus de possibilités accessibles pour les Canadiens tout au long de leur vie
-  l'adoption d'une perspective « en amont » de la promotion de la santé
-  la promotion d'une collaboration intersectorielle dans les communautés afin de tirer profit des ressources ainsi que de faciliter l'engagement et la collaboration des citoyens
-  un accès universel aux loisirs, aux arts, à la culture, aux sports ainsi qu'aux parcs et aux activités récréatives afin d'enrichir la vie

Certaines des politiques ne sont pas nouvelles. Cependant, leur justification va au-delà des solutions uniques et reconnaît la multitude de façons dont elles peuvent améliorer le mieux-être des Canadiens. En plaçant le mieux-être au cœur des politiques, nous voyons les possibilités qu'un revenu de base universel peut offrir outre le fait de sortir les gens de la pauvreté. Il crée des possibilités. Il offre des choix aux gens. Il enrichit leur vie, et leur famille peut profiter de la vie autrement que simplement payer les factures.

Au début de 1904, Sir Wilfrid Laurier a exprimé une perspective optimiste : « ... Je pense que nous pouvons affirmer que c'est le Canada qui envahira le XX^e siècle. » Alors que nous entrevoyons les 150 prochaines années du Canada, en plaçant le mieux-être au cœur des politiques publiques, le XXI^e peut effectivement appartenir au Canada.



QU'EST-CE QUE LE MIEUX-ÊTRE?

Il existe de nombreuses définitions du mieux-être. L'Indice canadien du mieux-être a adopté la définition pratique suivante :

La présence de la plus haute qualité de vie possible dans toute son ampleur d'expression centrée, mais pas nécessairement exclusivement, sur : de bons niveaux de vie, une santé solide, un environnement durable, des communautés dynamiques, une population scolarisée, un emploi du temps équilibré, de hauts niveaux de participation démocratique, ainsi que l'accès et la participation aux loisirs et à la culture.

POURQUOI LE CANADA A BESOIN DE L'INDICE CANADIEN DU MIEUX-ÊTRE

En 1930, dans un essai intitulé *Economic possibilities for our grandchildren*, l'économiste John Maynard Keynes a prédit que dans un siècle, le produit intérieur brut (PIB) serait de quatre à huit fois plus élevé, et que d'ici 2010, la semaine de travail serait de 15 heures.¹ Le grand défi serait de combler le temps de loisirs des gens avec des activités significatives.

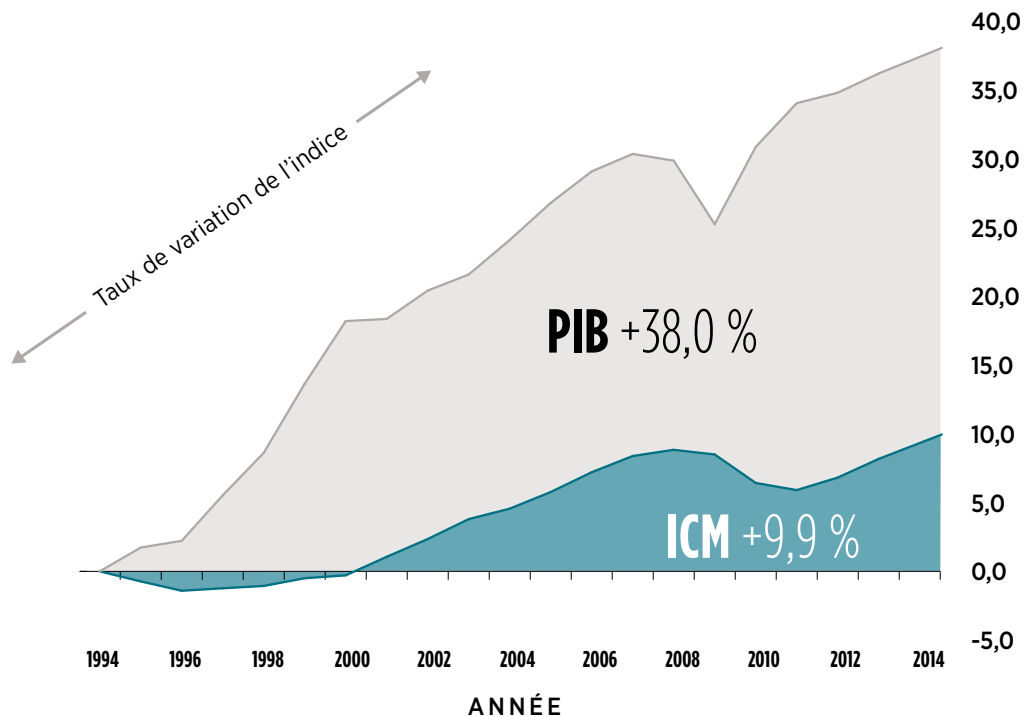
Bien que la première moitié de la prédiction de Keynes se soit avérée, l'amélioration de la qualité de vie correspondante est loin de s'être réalisée. Comme le montre clairement la figure ci-dessous, le PIB par habitant au Canada a augmenté beaucoup plus rapidement que le mieux-être tel qu'il est mesuré par l'Indice canadien du mieux être (ICM). Dans la période de 21 ans, de 1994 à 2014, le PIB a augmenté de 38,0 %, alors que l'ICM s'est accru de seulement 9,9 % (voir la Figure 1). Jusqu'à la récession de 2008, le PIB a augmenté de 29,9 %, et l'ICM de 8,8 %. Depuis la récession, le PIB, après avoir fléchi, a augmenté d'un autre 8,1 %, alors que notre mieux-être a cru d'à peine 1,1 %. L'écart entre ces mesures révèle un enjeu plus important : le PIB ne peut pas à lui seul mesurer comment la population s'en tire globalement.²

1. Keynes, J.M. (1930/1963). *Economic possibilities for our grandchildren*. Dans J.M. Keynes, *Essays in persuasion* (p. 358-374) London : Macmillan.

2. Une description du PIB et quelques-uns des mythes qui l'entourent se trouvent à l'Annexe A.

De plus en plus, les citoyens et leur gouvernement réfléchissent « au-delà du PIB » en tant que mesure de nos progrès et de notre qualité de vie. Même si le PIB représente une mesure importante de notre rendement économique, il ne saisit pas ces aspects de nos vies que nous chérissons le plus, comme l'éducation, la santé, l'environnement et les relations que nous avons avec autrui. Par ailleurs, le PIB ne tient pas compte des coûts de la croissance économique, comme la détérioration de l'environnement, la perte de terres agricoles ou l'inégalité croissante des revenus.

Figure 1. Tendances de l'Indice canadien du mieux-être et du PIB (par habitant) de 1994 à 2014



VALEURS ET DOMAINES FONDAMENTAUX CERNÉS PAR LES CANADIENS

Depuis l'instauration de l'ICM en 1999, et au cours de son élaboration, le processus vise à s'assurer que les Canadiens ordinaires entendent leur propre voix et se voient reflétés dans la mesure.

L'ICM a été créé grâce aux efforts conjugués de dirigeants et d'organismes nationaux, de groupes communautaires, d'experts en recherche et d'utilisateurs d'indicateurs, et dans une large mesure, du public canadien. Au cours de trois rondes de consultations publiques, des Canadiens ordinaires des quatre coins du pays ont exprimé honnêtement ce qui importe pour leur mieux-être. Le processus a abouti à la détermination de valeurs canadiennes fondamentales et de huit domaines de la vie qui favorisent et influencent le mieux-être des Canadiens : Dynamisme communautaire, Participation démocratique, Éducation, Environnement, Populations en santé, Loisirs et culture, Niveaux de vie et Emploi du temps (voir la Figure 2). Au lieu de cibler seulement l'économie, ce cadre de travail met l'accent sur ce qui importe le plus aux Canadiens.









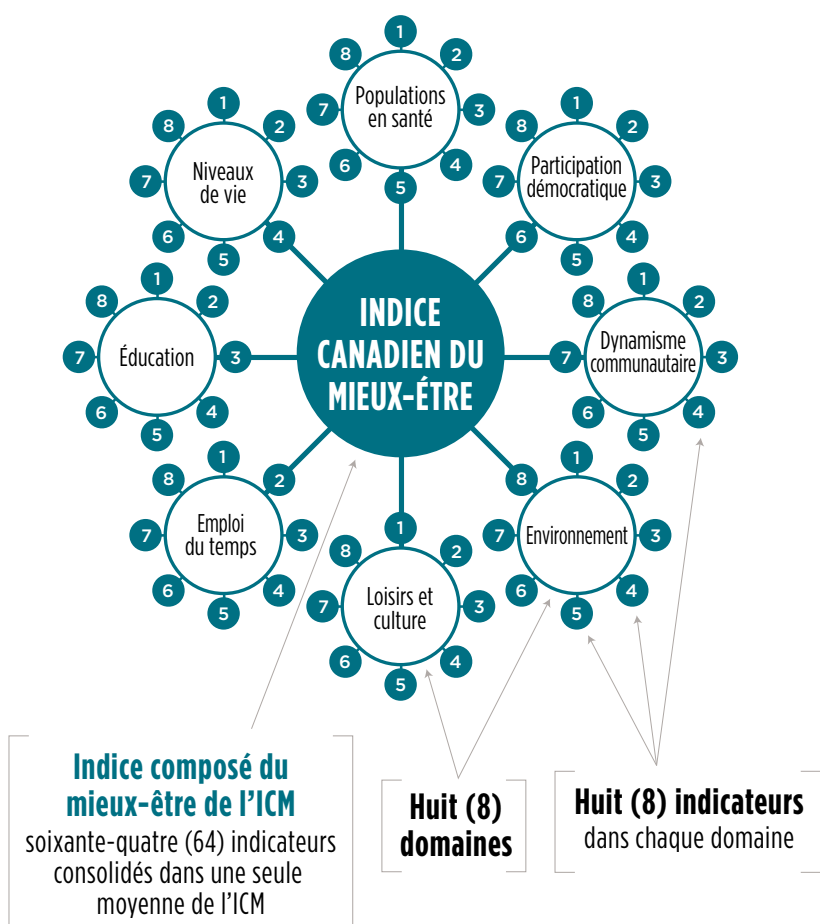
-  **DYNAMISME COMMUNAUTAIRE** renvoie à des collectivités dynamiques où les relations entre les gens et les organismes privés, publics et non gouvernementaux sont solides, dynamiques et inclusives et favorisent le mieux-être individuel et collectif.
-  **PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE** signifie d'être engagé dans l'avancement de la démocratie par l'entremise d'institutions, d'organismes et d'activités politiques.
-  **ÉDUCATION** est l'instruction, la scolarisation et la formation professionnelle fournies systématiquement aux jeunes pour les préparer à la vie et, par extension, il s'agit de l'instruction et de la formation fournies de la même façon au cours de l'âge adulte.
-  **ENVIRONNEMENT** est l'assise sur laquelle les sociétés humaines sont construites et la source de notre mieux-être soutenu. À une échelle plus large, la protection environnementale comprend la prévention du gaspillage et des dommages, tout en revitalisant nos écosystèmes et en travaillant vers la viabilité de toutes nos ressources.
-  **POPULATIONS EN SANTÉ** porte sur le mieux-être physique, mental et social de la population. Il examine l'espérance de vie, le mode de vie et les comportements, ainsi que les circonstances qui ont une incidence sur la santé, comme l'accès aux soins de santé.
-  **LOISIRS ET CULTURE** porte sur la façon dont la participation à des activités de loisirs et culturelles, qu'il s'agisse des arts, de la culture ou des activités récréatives, contribue à notre mieux-être en tant que personnes, à nos communautés et à l'ensemble de la société. La multitude d'activités et de possibilités que nous réalisons et apprécions favorisent notre satisfaction à l'égard de la vie et notre qualité de vie globales.
-  **NIVEAUX DE VIE** examine les revenus moyens et médians des Canadiens, ainsi que la richesse, la répartition de ces revenus et de cette richesse, incluant les taux de pauvreté, les fluctuations et la volatilité des revenus, ainsi que la sécurité économique, notamment la sécurité relative au marché du travail, au logement et à l'alimentation.
-  **EMPLOI DU TEMPS** porte sur la façon dont les gens vivent et occupent leur temps. Il examine comment l'utilisation de notre temps a une incidence sur le mieux-être physique et mental, le mieux-être individuel et familial ainsi que le mieux-être actuel et futur.

Figure 2. Le cadre de l'Indice canadien du mieux-être



Ensemble, ces huit domaines offrent un portrait plus complet du mieux-être, en incorporant un ensemble exhaustif de facteurs sociaux, de santé, économiques et environnementaux importants qui contribuent à la qualité de vie globale. Des équipes d'experts reconnus nationalement et internationalement ont ensuite déterminé huit indicateurs valides, fiables et pertinents dans chaque domaine qui sont directement liés au mieux-être. En intégrant les 64 indicateurs et les huit domaines, ainsi qu'en révélant leurs interconnexions complexes, l'indice composé ICM fournit un portrait complet de la qualité de vie au Canada.

L'indice composé ICM suit tous les indicateurs et domaines du mieux-être afin de mesurer nos progrès au cours du temps, en mettant en lumière les aspects où nous nous en tirons bien et ceux où nous pouvons faire mieux.

Un cycle continu d'engagement public, de consultations et de raffinement est l'une des caractéristiques déterminantes de l'ICM. Cela assure que l'indice est fondé sur les valeurs canadiennes, ancré dans les expériences de la communauté, façonné par l'expertise technique et adapté aux connaissances émergentes. L'ICM n'est pas une mesure statique. Alors que de nouveaux enjeux émergent et que de nouvelles connaissances, compréhensions et données deviennent disponibles, l'ICM s'adapte pour renforcer sa mesure du mieux-être sans dévier des valeurs sur lesquelles il se fonde. Aussi, la validation et l'amélioration continuelle de l'ICM sont un processus constant.

Dans le présent rapport, nous décrivons les tendances du mieux-être de 1994 à 2014 en fonction des indicateurs les plus valides et à jour du mieux-être dans chacun des domaines.



TENDANCES ET STATISTIQUES MARQUANTES





ÉDUCATION

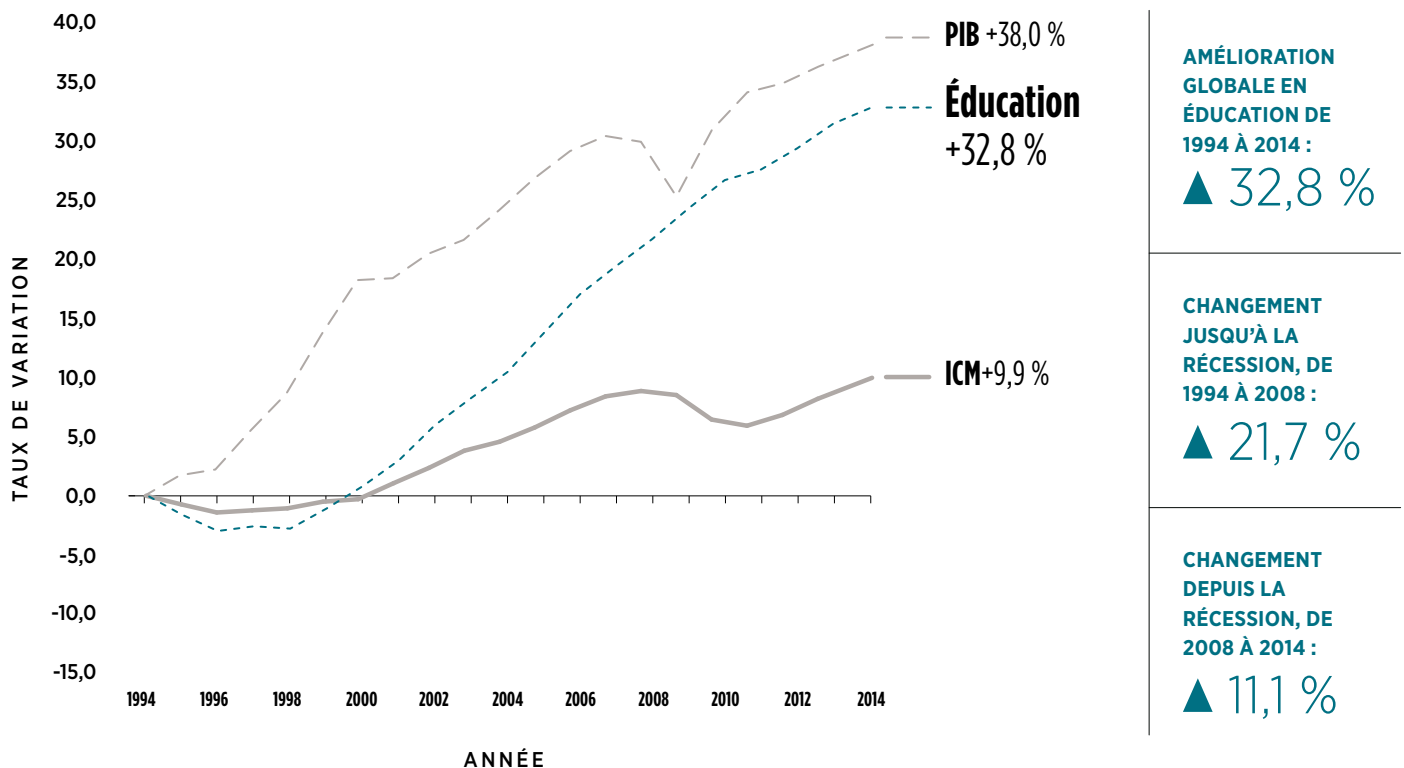
L'éducation est l'instruction, la scolarisation et la formation professionnelle fournies systématiquement aux jeunes pour les préparer à la vie et, par extension, il s'agit de l'instruction et de la formation fournies de la même façon au cours de l'âge adulte.

Les sociétés qui s'épanouissent favorisent une soif du savoir — à chaque âge et stade de la vie. L'éducation est un processus qui commence avant l'âge scolaire et se retrouve dans des contextes préscolaires comme les services de garde et les programmes d'éducation préscolaire. Elle se poursuit aussi au-delà de l'école primaire et de l'école secondaire, au collège et à l'université, ainsi que par l'apprentissage dans des programmes de formation professionnelle. L'éducation se poursuit tout au long de la vie. Alors que le monde change, l'éducation aide les Canadiens à s'adapter aux nouveaux défis.

LE CANADA OBTIENT LES MEILLEURES NOTES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

L'Éducation est le seul domaine qui était relativement près d'égaliser la croissance du PIB depuis 1994. Ultérieurement à de légères diminutions après 1994, le domaine de l'Éducation a cru chaque année depuis 1998.

TENDANCES DE L'ÉDUCATION, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014





MALGRÉ DES AMÉLIORATIONS IMPORTANTES, LA GARDE D'ENFANTS AU CANADA EST TOUJOURS INADÉQUATE

Seulement un enfant sur quatre a accès à une place en centre de services de garde réglementés. Malgré qu'on ait plus que doublé le pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans ayant accès à une place en centre de services de garde réglementés depuis 1994 — étant passé de 11,5 % en 1994 à 24,1 % en 2014 — le nombre de places est toujours fortement inadéquat. La pénurie de places est cruciale, parce que l'éducation préscolaire contribue à une bonne réussite scolaire future, fournit une assise pour l'apprentissage à vie et améliore la santé globale. Le besoin est plus criant que nulle part ailleurs en Saskatchewan, où seulement 12,6 % des enfants ont accès à une place de services de garde réglementés.


Seulement environ 34 minutes par jour en moyenne sont consacrées par les adultes à des activités interactives axées sur la discussion avec des enfants âgés de 0 à 14 ans. Le temps moyen a légèrement augmenté, passant de 33,0 minutes en 1998 à 35,4 minutes en 2010, beaucoup plus de temps étant consacré à ces interactions de la part des femmes adultes (43,4 minutes) que des hommes adultes (26,6 minutes). Après 2005, le temps consacré par les adultes à parler avec les enfants a commencé à diminuer.


LES RESSOURCES POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES PRIMAIRES SE SONT AMÉLIORÉES...

 **Nous continuons d'investir dans nos élèves les plus jeunes.** Les dépenses par élève des écoles primaires sont passées d'une moyenne de 9,36 \$ en 1997 à 13,58 \$ en 2014 — une augmentation de plus de 45 %.


 **Les ratios élèves-enseignants s'améliorent.** Le ratio entre les élèves des écoles primaires et les enseignants s'est amélioré, passant de 15,9 élèves par enseignant en 1997 à 11,8 élèves par enseignant en 2013 — une amélioration globale de plus de 35,2 %.

... L'ACHÈVEMENT DES ÉTUDES SECONDAIRES ET UNIVERSITAIRES CONTINUE DE CROÎTRE...


 **Près de 90 % des jeunes Canadiens terminent leurs études secondaires.** Le pourcentage de la population canadienne âgée de 20 à 24 ans ayant terminé des études secondaires a augmenté lentement mais constamment, passant de 81,1 % en 1994 à 89,3 % en 2014. Cela représente une augmentation globale de 8,2 % du taux d'achèvement pour la période de 21 ans.

 **Les taux de diplomation universitaire chez les personnes âgées de 25 à 64 ans ont presque doublé.** En 1994, 16,7 % des Canadiens détenaient un diplôme universitaire, et en 2014, le pourcentage avait augmenté à 28,5 %. Particulièrement, 4,4 % plus de femmes (31,7 %) que d'hommes (27,3 %) âgés de 25 à 64 ans détenaient un diplôme universitaire en 2014.

... MAIS LES DROITS DE SCOLARITÉ ONT PRESQUE TRIPLÉ

 **Les droits de scolarité des étudiants de premier cycle ont presque triplé de 1994 à 2014.** D'une moyenne de 2 221 \$ en 1994 à 5 998 \$ en 2014, les droits de scolarité ont augmenté constamment. Alors que ce fardeau financier s'accroît, l'accès à l'université présente un défi encore plus grand pour de nombreux jeunes Canadiens. De plus, la dette importante qu'ont les étudiants après avoir terminé leurs études entrave leur capacité de participer entièrement à tous les aspects de la société.

PLUS D'ADULTES PARTICIPENT À DES ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉDUCATION

 **Plus de Canadiens âgés de 25 ans et plus participent à des activités liées à l'éducation.** Nous avons connu une augmentation constante du nombre d'adultes qui ont assisté à des conférences dans la communauté, ont participé à des activités de perfectionnement professionnel, ont suivi des cours liés à des intérêts personnels et ont utilisé Internet pour effectuer des recherches ou faire des devoirs. Cependant, malgré la tendance à la hausse depuis 1994 — de 3,8 % à 5,0 % en 2010 — le pourcentage d'adultes canadiens participant à des activités d'apprentissage continu est toujours très faible.



ÉDUCATION

INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014

- » Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 5 ans ayant accès à une **place en centre de services de garde réglementés**
- » **Temps consacré à des activités axées sur la discussion** avec des enfants âgés de 0 à 14 ans
- » **Dépense moyenne** par élève des écoles publiques (2 013 \$)
- » **Ratio élèves-enseignants** dans les écoles publiques
- » **Droits de scolarité annuels moyens** pour les étudiants canadiens de premier cycle (2 015 \$)
- » Pourcentage de Canadiens âgés de 20 à 24 ans **de la population active ayant terminé des études secondaires**
- » Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un **diplôme universitaire**
- » Pourcentage de la population âgée de 25 ans et plus participant à des **activités liées à l'éducation**

CONCLUSION

L'Éducation est l'une des ressources personnelles fondamentales dont chacun de nous a besoin pour contrôler son mieux-être personnel. Comme l'espérance de vie a augmenté considérablement au cours du siècle dernier, il est tout aussi important que nous adoptions une approche de développement continu en matière d'éducation. L'accès à l'éducation tout au long de la vie contribue à une meilleure santé, à un plus fort sentiment d'appartenance à la communauté, à une société plus tolérante et accueillante, ainsi qu'à une vie enrichissante et valorisante.

Les premières années de vie établissent l'assise de notre développement et annoncent les résultats futurs relatifs à notre éducation et à notre santé globale. Au Canada, la disponibilité de places en services de garde a cru constamment, mais en 2014, encore seulement environ un enfant sur quatre avait accès à une place. De plus, en l'absence d'un programme de garde d'enfants national, la disponibilité de places en services de garde varie énormément d'une province à l'autre. Des services de garde et une éducation préscolaire adéquats favorisent l'égalité entre les sexes en offrant aux femmes plus de possibilités de s'engager pleinement dans la population active. Ces possibilités engendrent une grande variété d'avantages personnels, familiaux et sociétaux.

Malgré les augmentations régulières des droits de scolarité, les taux d'achèvement d'études universitaires se sont améliorés considérablement depuis 1994 — une réalité de bon augure pour une économie qui nécessite une main d'œuvre de plus en plus compétente. Cependant, compte tenu de la dette que tant de diplômés universitaires auront, quel en sera le coût pour leur mieux-être individuel et la capacité de notre société à offrir le soutien dont ils pourraient avoir besoin?



POPULATIONS EN SANTÉ

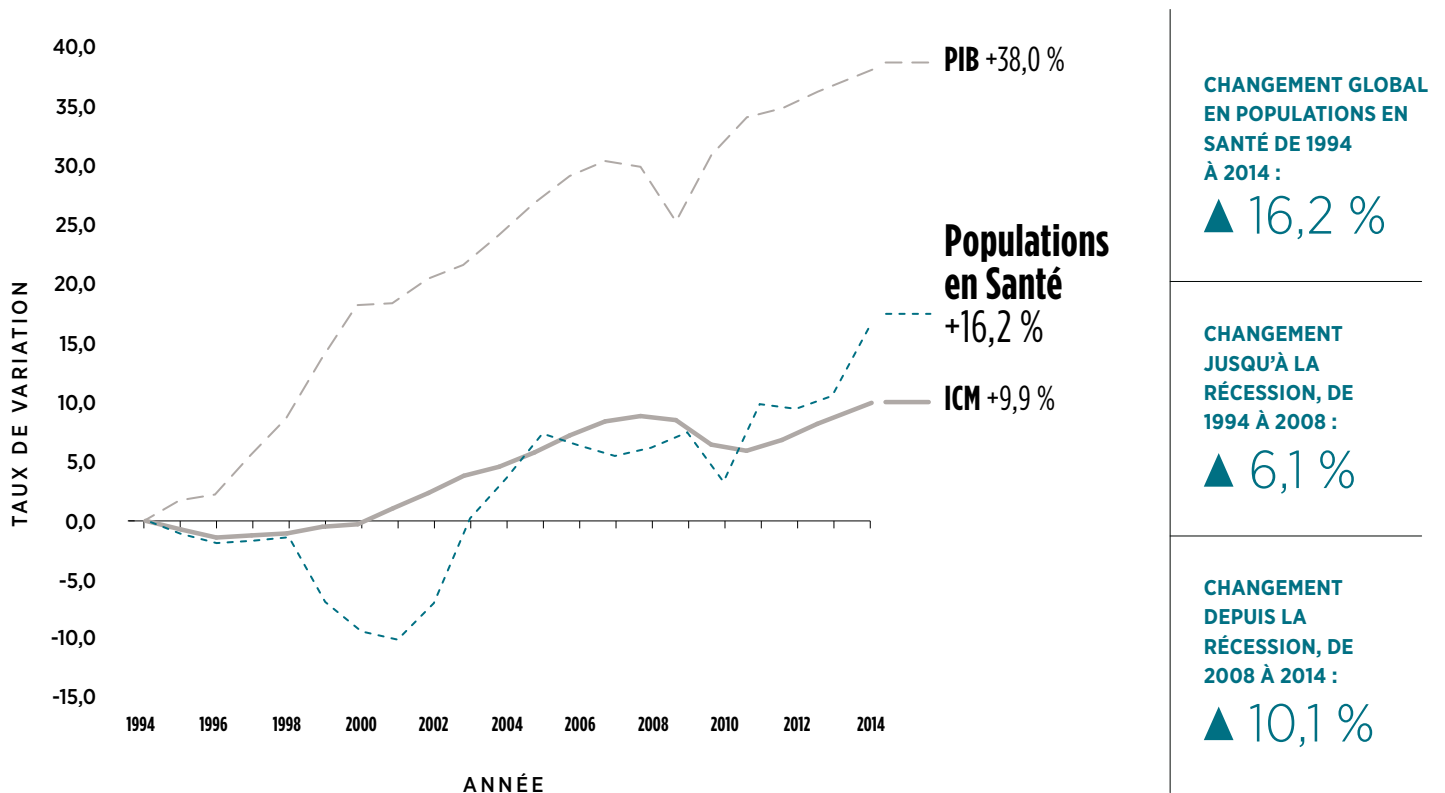
Le domaine Populations en santé porte sur le mieux-être physique, mental et social de la population. Il examine l'espérance de vie, le mode de vie et les comportements, ainsi que les circonstances qui ont une incidence sur la santé comme l'accès aux soins de santé.

Le domaine Populations en santé rend compte de la santé globale de la population (« état de santé ») ainsi que des facteurs qui influencent la santé (« déterminants de la santé »). Cette vaste perspective est utilisée parce que les modes de vie et les comportements des personnes sont limités et façonnés par des facteurs sociaux plus larges comme la façon dont les aliments sont distribués et le prix qu'on leur fixe, dont les maisons sont construites et situées, dont le transport urbain est conçu, dont les soins de santé et les services récréatifs sont accessibles et dont nous interagissons avec l'environnement naturel.

DES HABITUDES SAINES CONTRASTENT AVEC DES TENDANCES INQUIÉTANTES

La tendance globale pour Populations en santé est positive, mais elle cache des changements inquiétants depuis quelques années. Même si les taux de vaccination contre la grippe sont en hausse, que moins d'adolescents que jamais auparavant fument et que nous vivons plus longtemps, les signes ne sont pas tous bons. Les cotes des Canadiens relativement à leur état de santé globale et de santé mentale ont diminué depuis la fin des années 2000, ce qui coïncide avec le ralentissement économique. Les taux de diabète ont plus que doublé. Une personne sur cinq a une limitation relative à la santé ou à l'activité, et moins de personnes ont un médecin de famille. Et certains groupes de Canadiens sont plus touchés que d'autres.

TENDANCES DE POPULATIONS EN SANTÉ, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014





LES CANADIENS VIVENT PLUS LONGTEMPS...

L'espérance de vie des Canadiens à la naissance est maintenant de plus de 82 ans — l'une des plus élevées au monde. Nous avons connu une augmentation constante chaque année depuis 1994, alors que l'espérance de vie était d'à peine plus de 78 ans. L'espérance de vie ne varie pas beaucoup selon le lieu de vie des Canadiens, à l'exception de nos territoires du Nord-Ouest. Au Yukon, dans les Territoires du Nord Ouest et au Nunavut, l'espérance de vie est en moyenne 75,1 ans — au-delà de 7 ans de moins que la moyenne nationale.


 **Les femmes vivent toujours plus longtemps que les hommes — 83,6 ans comparativement à 79,4 ans en 2012 —, mais l'écart se resserre.** Entre 1994 et 2009, l'espérance de vie des hommes a augmenté de 3,8 ans, comparativement à 2,3 ans pour les femmes.

... MAIS NE SE SENTENT PAS NÉCESSAIREMENT PLUS EN SANTÉ


 **Le pourcentage de Canadiens déclarant évaluer leur santé à très bonne ou excellente en 2014 était de 4,1 % inférieur à 1994.** Le pourcentage a atteint un sommet en 1998 à 69,1 % de Canadiens qui estimaient être en meilleure santé, et a chuté en 2003 à 58,4 %. Depuis ce temps, le pourcentage a très peu changé, se maintenant entre 59 % et 60 %.

 **Le sexe, l'âge et le revenu sont tous liés aux cotes des Canadiens relativement à leur santé.** Légèrement plus de femmes que d'hommes déclarent être en meilleure santé à l'instar des Canadiens âgés de moins de 45 ans. L'autoévaluation de la santé est très liée au revenu. Plus de deux tiers des Canadiens (68,7 %) ayant un revenu du ménage supérieur à 80 000 \$ par année déclarent avoir une santé très bonne ou excellente, alors que bien en deçà de la moitié des Canadiens (43,9 %) dans des ménages ayant un revenu annuel de moins de 40 000 \$ se sentent en aussi bonne santé.

PLUS DE 1 CANADIEN SUR 5 VIT AVEC UNE LIMITATION RELATIVE À LA SANTÉ OU À L'ACTIVITÉ

 **De plus en plus de Canadiens vivent avec une limitation relative à la santé ou à l'activité, et à mesure que la population vieillit, les nombres pourraient continuer d'augmenter.** En 1994, 84,9 % des Canadiens déclaraient n'avoir aucune limitation, mais en 2014, ce pourcentage avait chuté à 78,5 % — une baisse de 6,4 %. Comme dans le cas de l'autoévaluation de la santé, les personnes vivant dans des ménages à faible revenu étaient plus susceptibles d'avoir une limitation relative à la santé ou à l'activité.

LE DIABÈTE MONTE EN FLÈCHE...

 **Les taux de diabète ont plus que doublé au cours des 21 dernières années — de 2,6 % de la population en 1994 à 6,7 % en 2014.** Les taux de diabète sont plus élevés chez les hommes (7,5 %), et particulièrement chez ceux qui vivent dans des ménages à faible revenu (10,4 %). Plus crucial encore, l'incidence de diabète est particulièrement forte chez les personnes des Premières nations âgées de plus de 45 ans, à 19 %. En comparaison, seulement 11 % des personnes non autochtones de plus de 45 ans déclarent être atteintes du diabète.



POPULATIONS EN SANTÉ

INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014

- » **Espérance de vie** à la naissance, en années
- » Pourcentage de la population évaluant leur **santé globale** à très bonne ou excellente
- » Pourcentage de la population évaluant leur **santé mentale** à très bonne ou excellente
- » Pourcentage de la population **n'ayant aucune limitation relative à la santé ou à l'activité**
- » Pourcentage de **fumeurs quotidiens ou occasionnels** chez les adolescents âgés de 12 à 19 ans
- » Pourcentage de la population **ayant déclaré être atteints de diabète**
- » Pourcentage de la population **s'étant fait vacciner contre la grippe** au cours de la dernière année
- » Pourcentage de Canadiens ayant un **médecin régulier**

... ET MALGRÉ DES AMÉLIORATIONS, LA SANTÉ MENTALE A CONNU UN RECU APRÈS LA RÉCESSION


Près de 7 Canadiens sur 10 évaluent leur santé mentale à très bonne ou excellente. En 2001, plus de deux tiers des Canadiens (67,1 %) déclaraient que leur santé mentale était très bonne ou excellente, et en 2014, le pourcentage avait augmenté de 4 %, atteignant 71,1 %. Cependant, le pourcentage de personnes ayant une meilleure santé mentale avait en fait atteint un sommet de 74,8 % en 2007, et a diminué constamment après la récession de 2008. La diminution était évidente tant chez les hommes que chez les femmes, et était ressentie beaucoup plus par les personnes vivant dans des ménages à faible revenu.

LE TABAGISME CHEZ LES ADOLESCENTS A DIMINUÉ CONSIDÉRABLEMENT...

En 2014, seulement 7,7 % des Canadiens âgés de 12 à 19 ans fumaient quotidiennement ou occasionnellement. Cela représente un taux de diminution de 171 %, par rapport au 20,9 % d'adolescents qui étaient fumeurs en 1994. Le changement était encore plus prononcé chez les jeunes femmes — à peine plus de 7 % déclaraient qu'elles fumaient en 2014.

... MAIS LA PROMOTION DE LA BONNE SANTÉ EST TOUJOURS UN DÉFI

Seulement 1 personne sur 3 se fait vacciner contre la grippe. Bien que le pourcentage de Canadiens se faisant vacciner contre la grippe ait augmenté de 6,7 % entre 2001 et 2014, le pourcentage global est toujours remarquablement bas — seulement environ un tiers (32,5 %) ont reçu leur vaccin contre la grippe en 2014. Les taux sont généralement supérieurs chez les femmes, et beaucoup plus élevés chez les Canadiens plus âgés — au-delà de la moitié des personnes âgées de plus de 65 ans (58,6 %) se sont fait vacciner contre la grippe en 2014.

 **L'accès à un médecin de famille diminue.** Bien que la majorité des Canadiens déclarent avoir un médecin régulier, depuis 1994, cette majorité diminue lentement. Près de 9 Canadiens sur 10 (88,6 %) avaient un médecin en 1994, mais ce nombre est passé à 85,1 % en 2014. Plus de résidents de l'Ontario et de toutes les provinces de l'Atlantique déclarent avoir un médecin régulier, comparativement aux provinces de l'Ouest. Cependant, on se préoccupe davantage qu'une majorité de résidents des Territoires du Nord-Ouest (58,1 %), et particulièrement du Nunavut (84,6 %), n'ont pas de médecin régulier. Ce manque d'accès dans le Canada nordique représente un sérieux écart de prestation de soins de santé.

CONCLUSION

Les progrès globaux du domaine Populations en santé sont positifs malgré les tendances en dents de scie depuis 1994 qui cachent des changements récents inquiétants relativement à la santé des Canadiens. L'espérance de vie continue d'augmenter, et le tabagisme chez les adolescents a chuté, mais les gains réalisés quant à la santé globale et la santé mentale sont retombés, particulièrement depuis la récession de 2008. Bien que la plupart des Canadiens jouissent d'une santé relativement bonne, près de 12 % des Canadiens — presque 3,5 millions de personnes — estiment que leur santé est mauvaise ou juste correcte. Encore plus de Canadiens déclarent avoir une santé mentale très bonne ou excellente, mais le pourcentage de Canadiens dont la santé mentale est mauvaise ou satisfaisante a augmenté depuis la récession, atteignant plus de 6 % — soit près de 2 millions de personnes. Par ailleurs, plus de Canadiens que jamais auparavant — 6,5 millions en 2014 — déclarent avoir une limitation liée à la santé qui les empêche de participer pleinement à la maison, au travail, à l'école ou à d'autres activités.

Bien que les gens doivent être proactifs en assumant la responsabilité de leur propre santé, en mangeant des aliments plus nutritifs, en faisant de l'exercice et en se faisant vacciner, les collectivités ont une responsabilité semblable, en devant assurer l'accès à ces aliments nutritifs, en élaborant et maintenant des environnements agréables et piétonniers, ainsi qu'en créant des conditions qui favorisent la santé de la population. Cependant, ce dont nous avons besoin le plus rapidement est des politiques ainsi que des programmes nouveaux et novateurs qui sont adaptés pour réduire les disparités relatives à l'état de santé pour différents groupes sociaux — particulièrement lorsqu'il s'agit des Autochtones du Canada.

Des mesures de justice sociale axées sur l'équité s'imposent, un point vivement renforcé dans le rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé.³ L'accent sur les déterminants sociaux de la santé — des facteurs comme le revenu, l'éducation, l'emploi, le logement, les liens sociaux et nos espaces communautaires — signifie une réflexion « en amont »⁴ reconnaissant qu'il s'agit des conditions qui influent le plus sur notre santé et notre mieux-être. En élaborant des politiques qui s'efforcent de réduire les iniquités de ces conditions, nous pouvons créer des vies et des communautés plus en santé.

3. Commission des déterminants sociaux de la santé. (2008). *Comblent le fossé en une génération : Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux*. Rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé. Genève, Suisse : Organisation mondiale de la Santé.

4. Meili, R. (2012). *A healthy society: How a focus on health can revive Canadian democracy*. Saskatoon, SK: Purich Publishing



DYNAMISME COMMUNAUTAIRE

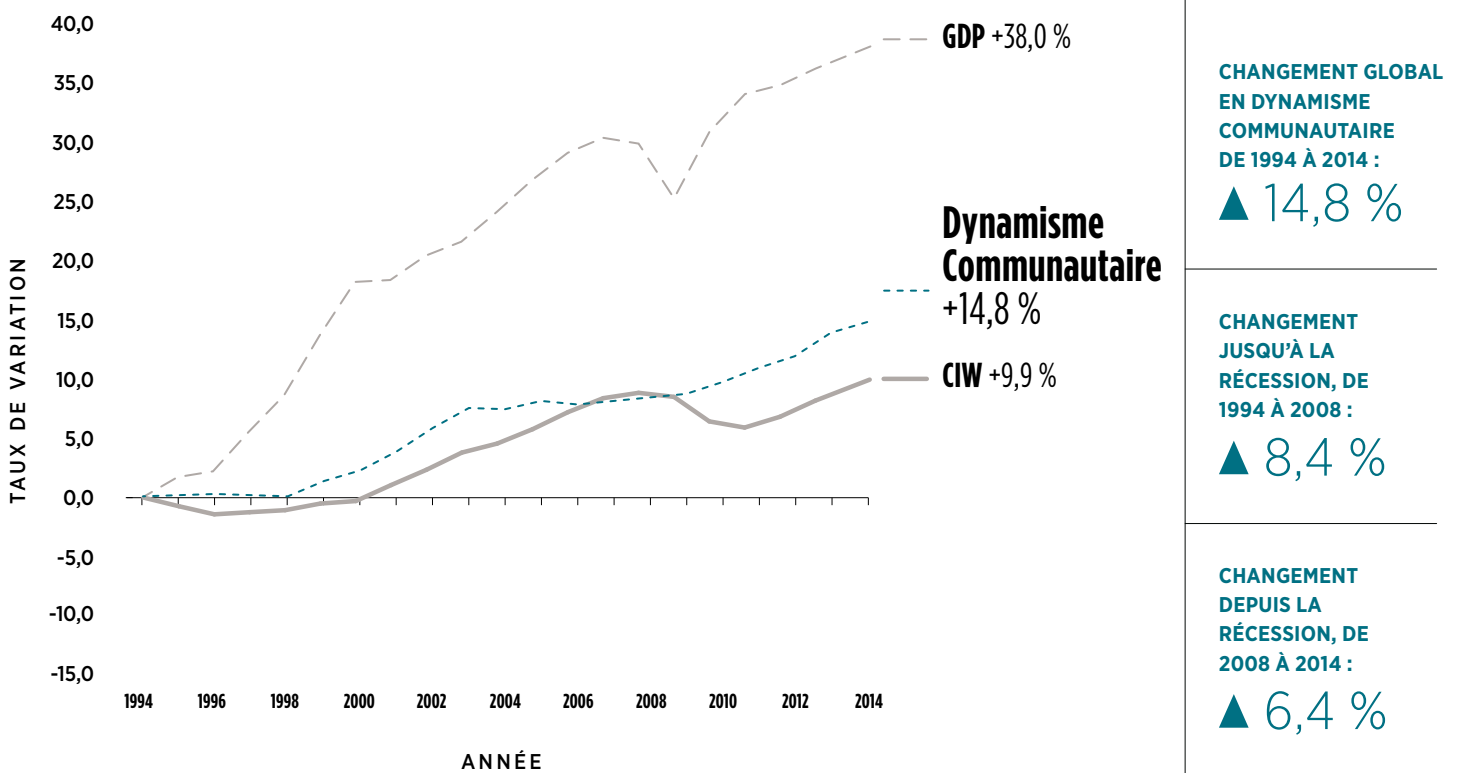
Les collectivités dynamiques sont celles où les relations entre les gens, les organismes des secteurs privé et public ainsi que les organismes non gouvernementaux sont solides, dynamiques et inclusives et favorisent le mieux-être individuel et collectif.

Les collectivités dynamiques sont en mesure de cultiver et de canaliser ces relations afin de créer, de s'adapter et de s'épanouir dans le monde changeant. Elles y arrivent en se centrant sur les relations et les soutiens sociaux, incluant la sécurité communautaire et l'engagement social, ainsi que sur les normes et les valeurs sociales, incluant les sentiments à l'égard des autres et le sentiment d'appartenance des résidents à leur communauté.

COMMUNAUTÉS PLUS SÉCURITAIRES ET BIENVEILLANTES

Le Dynamisme communautaire s'est amélioré constamment depuis 1994, incluant les années suivant la récession de 2008, s'accroissant de 14,8 % durant la période de 21 ans. Alors que les gens se sont unis pour s'aider mutuellement après la récession, deux indicateurs ont connu le renversement des tendances à la baisse antérieures : le nombre d'amis proches et les niveaux de confiance aux autres ont tous deux augmenté. L'envers malheureux de l'histoire de la récession est que le bénévolat structuré pour des groupes ou des organismes n'est jamais revenu à ses niveaux d'avant 2008. Néanmoins, aujourd'hui et globalement, les Canadiens s'aident mutuellement. Ils se sentent connectés aux autres et leur font plus confiance. Ils se sentent aussi plus connectés à leur communauté et s'y sentent en sécurité.


TENDANCES DE DYNAMISME COMMUNAUTAIRE, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014




PLUS DE CANADIENS ONT UN FORT SENTIMENT D'APPARTENANCE À LEUR COMMUNAUTÉ


Deux Canadiens sur trois 3 ont un fort sentiment d'appartenance à leur communauté. En croissance constante au cours des années, le sentiment d'appartenance est passé de 57,8 % des Canadiens en 2001 à son niveau le plus élevé jamais enregistré — 66,4 % en 2014. Ces sentiments d'appartenance sont encore plus forts chez les Canadiens plus âgés.

NON SEULEMENT LES CANADIENS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ — ILS SONT PLUS EN SÉCURITÉ


 **L'Indice de gravité de la criminalité a baissé de 78,2 % depuis 1998.** En fait, la gravité des crimes commis a diminué encore plus que le taux de criminalité global, qui a baissé d'un peu plus de la moitié (54,0 %) entre 2003 et 2014⁵.

 **Près de 4 Canadiens sur 5 se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seuls la nuit dans leur communauté.** Globalement, les sentiments de sécurité ont augmenté de 6,5 % depuis 1994, près de 4 Canadiens sur 5 (78,7 %) déclarant se sentir en sécurité en 2014. Sans surprise, les hommes se sentent plus en sécurité que les femmes. En 2014, plus de 90 % des hommes canadiens déclaraient qu'ils se sentaient en sécurité, alors que seulement environ deux tiers des femmes (67,8 %) se sentaient en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit.

LES GENS SUBISSENT MOINS DE DISCRIMINATION

 **Les expériences de discrimination vécues en raison de l'ethnicité ont diminué, passant de 13,3 % en 2002 à 8,0 % en 2014.** Parmi les personnes qui ont subi de la discrimination en 2014, la plupart étaient âgées de moins de 35 ans (37,5 %). Plus crucial encore, plus de 1 membre d'une minorité visible sur 4 déclare subir de la discrimination. Clairement, nous avons encore beaucoup de travail à faire pour nous assurer d'une société inclusive.

NOUS SOMMES PLUS CONNECTÉS AUX AUTRES DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

 **Depuis la récession, les gens ont plus d'amis et font plus confiance aux autres.** Bien que ces deux indicateurs soient essentiellement revenus aux niveaux de 1994, la récession a marqué un tournant important. Depuis 2008, légèrement plus de Canadiens (52,5 %) déclarent avoir au moins cinq amis — en hausse par rapport à 48,3 %. De la même manière, en 2014, 54,7 % des gens estimaient pouvoir faire confiance à une majorité ou à beaucoup de personnes, en hausse, par rapport à seulement 47,7 % en 2008. Bien que cette tendance relative à la confiance soit encourageante, il reste encore beaucoup de place à l'amélioration, particulièrement lorsque le sentiment d'appartenance et les sentiments de sécurité ont montré des progrès si marqués.

5. Statistique Canada. (2009). *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. N° 85-004-X au catalogue. Ottawa, ON : Ministère de l'Industrie.




DYNAMISME COMMUNAUTAIRE


INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014

- » Pourcentage de la population exprimant un **sentiment d'appartenance à la communauté** très ou passablement fort
- » Pourcentage de la population ayant **au moins 5 amis proches**
- » Pourcentage de la population **se sentant en sécurité de marcher seuls la nuit**
- » **Indice de gravité de la criminalité**
- » Pourcentage de la population **ayant subi de la discrimination** au cours des 5 dernières années en raison de caractéristiques ethno-culturelles
- » Pourcentage de la population estimant pouvoir faire confiance à **une majorité ou à beaucoup de personnes**
- » Pourcentage de la population déclarant faire du **bénévolat structuré** pour des groupes ou des organismes
- » Pourcentage de la population offrant de **l'aide non rémunérée à des personnes seules**

NOUS NOUS AIDONS MUTUELLEMENT...

 **Plus de 8 Canadiens sur 10 offrent de l'aide non rémunérée à des personnes seules.** Le pourcentage de personnes offrant du soutien a augmenté constamment depuis le milieu des années 1990, atteignant son plus haut niveau en 2007 (84,0 %). Après la récession, le pourcentage a diminué légèrement à 81,7 %, mais l'offre d'aide non rémunérée à des personnes seules est toujours une activité importante pour la plupart des Canadiens.

... MAIS LA PARTICIPATION À DU BÉNÉVOLAT STRUCTURÉ A DIMINUÉ DRASTIQUEMENT APRÈS 2008

 **La récession a éliminé les augmentations relatives au bénévolat structuré pour des groupes ou des organismes.** En 1994, la moitié des Canadiens (50,5 %) faisaient du bénévolat pour des groupes voués à des activités comme les arts et la culture, les sports et loisirs, l'éducation ou la représentation environnementale. En 2008, ce pourcentage avait grimpé à près de deux tiers (65,0 %), mais en 2014, il avait chuté à moins de la moitié (49,1 %) — le taux de participation le plus bas depuis 2000. Cela est inquiétant, parce que le bénévolat structuré — à tous les âges — a une importance cruciale pour l'appartenance à la communauté, la participation démocratique, le combat contre l'isolement social, ainsi que le maintien de la santé physique et mentale.

CONCLUSION

La façon dont nous nous lions les uns aux autres, et sous quelles conditions, a d'énormes répercussions sur notre mieux-être.

Dans l'ensemble, la tendance positive de la plupart des indicateurs du domaine Dynamisme communautaire est encourageante, suggérant que le mieux-être des Canadiens, tel que mesuré par la qualité de leurs relations, s'améliore au cours du temps. Même après la récession économique, les Canadiens se sentent connectés à leur communauté et aux autres — ce qui suggère un fort engagement à la valeur fondamentale canadienne de « destin commun ».

Le renforcement de la confiance serait un important facteur pour aider les gens à s'épanouir. La confiance est le fondement d'une société prospère. Nous sommes en sécurité sur nos routes parce que nous nous attendons à ce que les autres respectent le Code de la route. Nous sommes sûrs d'être rémunérés pour le travail que nous accomplissons. Nous sommes sûrs que nos aliments sont sécuritaires. Lorsque cette confiance fondamentale est minée, la surveillance s'accroît, la participation diminue et la méfiance s'accroît — la perte de la confiance entraîne des coûts humains et économiques réels. Malgré les progrès réalisés dans d'autres domaines, nos communautés ne peuvent être réellement dynamiques et prospères lorsque la confiance est minée. Les personnes, les employeurs, les organismes et les décideurs doivent explorer de nouvelles façons de développer, de renforcer et de préserver la confiance, et ainsi maintenir et accroître les gains que nous avons connus dans le dynamisme communautaire.

Surtout, nous devons reconnaître que, bien que la tendance croissante à offrir des soins et de l'aide non rémunérés aux autres contribue à renforcer le dynamisme communautaire, elle a aussi le potentiel d'exacerber le sentiment de contrainte de temps. Étant donné que la plus grande part de soins non rémunérés est offerte par des adultes âgés, alors que la population du Canada vieillit, cette contrainte pourrait être ressentie par des millions de personnes. En bénéficiant d'une plus grande accessibilité à des formes de soutien communautaire comme du répit quotidien, des soins aux aînés, ainsi que des services de garde et des dispositions de travail plus souples, les Canadiens qui offrent du soutien aux autres pourraient apprécier davantage ces relations bienveillantes.



Enfin, le bénévolat pour des groupes et des organismes est un excellent moyen pour les gens d'établir des relations et de participer à des groupes voués aux loisirs, aux arts, à l'environnement, à l'éducation, à la démocratie ou à diverses autres sphères de la société civile. À tous les âges, le bénévolat offre aux Canadiens des possibilités d'acquérir de nouvelles compétences, de rencontrer de nouvelles personnes, de s'exprimer et de croître. L'engagement avec des amis et des membres de la famille est l'un des moyens essentiels de favoriser le sentiment d'appartenance, d'améliorer la santé, de renforcer le dynamisme communautaire et de participer aux loisirs et à la culture.



PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

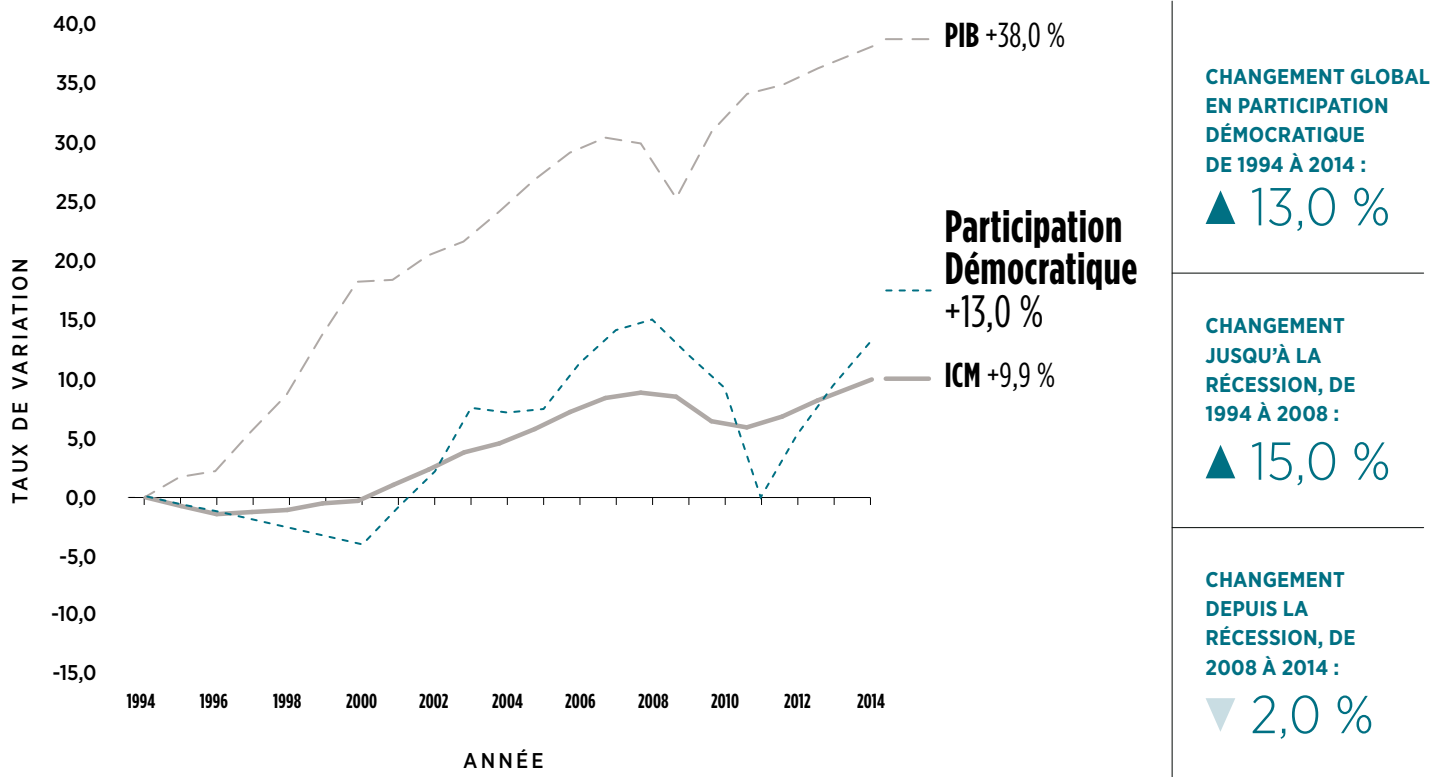
La participation démocratique signifie d'être engagé dans l'avancement de la démocratie par l'entremise d'institutions, d'organisations et d'activités politiques.

Une société qui jouit d'un haut niveau de participation démocratique est une société où les citoyens participent à des activités politiques, expriment des points de vue politiques et favorisent les connaissances en matière de politique; où les gouvernements créent des relations, de la confiance, des responsabilités partagées ainsi que des possibilités de participation avec les citoyens; où les citoyens, les gouvernements et la société civile soutiennent des valeurs démocratiques aux échelles locale, provinciale et nationale. Une démocratie saine a besoin de citoyens qui estiment que leur vote compte, sont informés, participent, débattent et défendent des intérêts. Elle a besoin que les gouvernements, à tous les paliers, soient transparents, inclusifs, consultatifs et dignes de confiance. Essentiellement, le leadership politique, la participation citoyenne et la communication démontrent le niveau de participation démocratique.


LA PARTICIPATION EST EN HAUSSE, MAIS LA CONFIANCE EST EN BAISSÉ : LE PARADOXE DE LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE


Les tendances en Participation démocratique au Canada sont passablement plus volatiles que dans d'autres domaines du mieux-être, ce qui reflète les fluctuations des cycles politiques. Globalement, après un déclin abrupt suivant la récession, l'engagement des Canadiens envers leur démocratie a augmenté constamment depuis 2011, en hausse de plus de 13 %. Bien que la tendance globale soit positive, l'augmentation cache de graves préoccupations des Canadiens relativement au Parlement fédéral et à la façon dont la démocratie fonctionne. L'élection de plus de femmes au Parlement demeure un défi.


TENDANCES DE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014




NOUS PARTICIPONS DAVANTAGE À NOTRE DÉMOCRATIE...

 **La participation électorale augmente.** La participation aux élections fédérales a atteint son point le plus bas depuis 1994, lorsque seulement 58,8 % des Canadiens ont voté en 2008. Cependant, la participation des électeurs a atteint 61,1 % en 2011, et puis 68,0 % en 2015. L'augmentation de 6,9 % de participation des électeurs en 2015 découle du fait que beaucoup plus de personnes âgées de moins de 45 ans ont voté, par rapport aux élections antérieures.


 **L'écart d'âge des électeurs diminue.** Compte tenu d'une plus grande participation de jeunes électeurs lors des récentes élections, nous nous rapprochons d'une représentation de Canadiens de tous âges au Parlement fédéral. L'écart de pourcentage entre les jeunes électeurs et les électeurs âgés était de 38,7 % aux élections de 2004 et de 36,3 % en 2011, mais a chuté à seulement 21,7 % en 2015.

 **Mais un peu moins d'électeurs admissibles sont inscrits.** Le nombre de Canadiens admissibles inscrits pour voter a toujours été élevé, mais il a diminué quelque peu au cours des dernières années. En 1994, 91,5 % des électeurs admissibles étaient inscrits, et en 2014, le pourcentage avait baissé à 88,5 %.

... MAIS SEULEMENT 2 % DES CANADIENS FONT DU BÉNÉVOLAT POUR UN PARTI POLITIQUE OU UN GROUPE DE REPRÉSENTATION

 **Le pourcentage de Canadiens faisant du bénévolat pour un parti politique ou un groupe de représentation a augmenté, mais est désolant.** Depuis 2011, le nombre de Canadiens faisant du bénévolat pour un parti politique ou un groupe de représentation a très peu augmenté, mais globalement, les chiffres demeurent très bas. Seulement environ 2 % des Canadiens ont fait du bénévolat au cours des ans entre 1994 et 2014.

LES COMMUNICATIONS DES DÉPUTÉS SE SONT ACCRUES — PARTICULIÈREMENT DURANT LES PÉRIODES ÉLECTORALES

 **Globalement, les députés dépensent plus pour communiquer avec les électeurs.** On s'attend à ce que les députés communiquent avec les Canadiens pour solliciter leur participation, rendre compte de leurs activités en tant que représentants, ainsi que s'efforcer de comprendre les préoccupations et les idées de leurs électeurs.⁶ Même si les budgets des députés destinés à l'envoi par la poste de communications imprimées aux membres responsables des ménages canadiens ont augmenté globalement de 23,4 % entre 2001 et 2014, ces communications étaient beaucoup plus fréquentes avant et durant les années électorales, et plus sporadiques dans les périodes intermédiaires.

6. Samara Canada. (2015). *La démocratie à 360° de Samara : Les chiffres*. Toronto, ON : Samara Canada.
Consulté à : <http://www.samaracanada.com/fr/la-recherche/La-democratie-a-360>



PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014

- » Pourcentage de **participation aux élections fédérales**
- » Ratio entre les **électeurs inscrits et admissibles**
- » **Écart de participation** entre les **électeurs âgés et les jeunes électeurs**
- » Pourcentage de **femmes au Parlement fédéral**
- » Pourcentage du **budget de bureau des députés consacré à l'envoi de communications aux électeurs**
- » Pourcentage de la population faisant du **bénévolat pour un groupe juridique, de représentation ou politique**
- » Pourcentage de la population étant très ou plutôt **satisfaits de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada**
- » Pourcentage de la population faisant très confiance ou plutôt **confiance au Parlement fédéral**

LA CONFIANCE EN LA DÉMOCRATIE ET ENVERS LE PARLEMENT S'EST EFFRITÉE...

✓ Nous avons perdu du terrain relativement à notre satisfaction de la façon dont la démocratie fonctionne. En 1994, 6 Canadiens sur 10 (59,7 %) déclaraient être satisfaits de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada, et en 2008, ce pourcentage avait augmenté de plus de 10 %. En 2014, les nombres avaient reculé à à peine deux tiers des Canadiens estimant être satisfaits de la façon dont la démocratie fonctionne au Canada.

✓ À peine 1 personne sur 3 faisait confiance au Parlement en 2014 — un nouveau plancher. En 2003, près de la moitié des Canadiens (49,2 %) ont déclaré qu'ils faisaient beaucoup confiance à notre Parlement fédéral. En 2014, ce nombre était descendu à un peu plus d'un tiers (35,5 %), la majeure partie de cette baisse étant survenue après 2008.

✓ Bien que ces pourcentages n'incluent pas les élections de 2015, ils suggèrent une forte séparation entre les activités du Parlement du Canada et la mesure dans laquelle les Canadiens font confiance aux politiques et priorités du gouvernement. Alors que notre confiance diminue, elle érode notre croyance en la façon dont la démocratie fonctionne au Canada.

... ET LES FEMMES SONT TOUJOURS SOUS-REPRÉSENTÉES AU PARLEMENT

✓ Le pourcentage de femmes au Parlement fédéral a augmenté, mais il est encore bien loin de la parité. En 1994, 20,3 % des députés étaient des femmes. En 2011, ce nombre avait augmenté à 24,8 % — une augmentation minime de 4,5 % en 16 ans. En 2015, on a élu 88 femmes aux élections fédérales, représentant 26,0 % des sièges à la Chambre des communes.⁷ Bien que ces petites augmentations soient encourageantes, la représentation des femmes au gouvernement est toujours nettement inférieure à la proportion de plus de 50 % de femmes que compte la population. À ce taux, nous n'atteindrons pas la parité des sexes avant encore 80 ans.

7. Parlement du Canada. (2016). *Candidates aux élections générales - 1921 à aujourd'hui*. Ottawa, ON : Bibliothèque du Parlement. Consulté à : <http://www.lap.parl.gc.ca/About/Parliament/FederalRidingsHistory/hfer.asp?Search=WomenElection&Language=F>

CONCLUSION

Des signes indiquent que les Canadiens se remettent peut-être à s'engager dans le processus démocratique. La participation électorale augmente, l'écart entre les jeunes électeurs et les électeurs âgés se rétrécit, légèrement plus de personnes font du bénévolat pour des groupes politiques ou de représentation, et plus de femmes sont députées.

Cependant, on doit faire preuve d'une certaine prudence avant de considérer ces tendances comme étant durables. La participation électorale augmente en grande partie parce que les jeunes se présentent, pas nécessairement en raison d'un retour à l'engagement généralisé de tous les Canadiens. Nous devons nous concentrer sur la rétention de ces jeunes et sur la communication avec les autres personnes qui se sentent désemparées. L'engagement du gouvernement actuel à entreprendre une réforme électorale pourrait contribuer à favoriser un engagement accru des Canadiens.

Bien que le bénévolat pour des groupes démocratiques ait légèrement augmenté, il s'agit toujours d'une minime proportion des Canadiens. Parallèlement, l'engagement des gens à revendiquer des changements en matière d'environnement, d'enjeux de santé, ou relativement à d'autres enjeux de politiques publiques à l'échelle locale ou mondiale, peut engendrer des avantages importants, non seulement pour la Participation démocratique, mais aussi pour d'autres domaines du mieux-être.

Les Canadiens ne peuvent pas être très fiers d'occuper le 64^e rang au monde quant au pourcentage de femmes siégeant à la Chambre basse ou à la Chambre unique du Parlement⁸. Même si plus de femmes siègent à notre Parlement fédéral, les progrès vers la parité sont lents, et les femmes sont toujours fortement sous-représentées. Il en va de même pour d'autres groupes au Canada, comme les Autochtones, les minorités visibles ainsi que les Canadiens nés à l'extérieur du pays, qui sont aussi tous sous-représentés.

Compte tenu de la diminution de la confiance à l'égard du gouvernement fédéral et de la satisfaction de la façon dont la démocratie fonctionne, on doit s'efforcer davantage d'engager les citoyens. L'utilisation accrue des médias sociaux par les députés offre aux Canadiens — particulièrement les jeunes Canadiens — une plateforme pour s'engager avec leurs représentants et peut en partie expliquer les accroissements modestes de la participation. De plus, certains gouvernements adoptent davantage des politiques et pratiques de données ouvertes afin d'habiliter les citoyens et d'accroître la transparence. Selon l'OCDE, le Canada est parmi les leaders mondiaux dans ce mouvement.⁹

8. Union interparlementaire. (2016). *Les femmes dans les parlements nationaux*. Genève, CH: IPU. Consulté à : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>

9. OCDE. (2015). *Panorama des administrations publiques 2015*. Paris, FR: Éditions OCDE.

Disponible à : http://www.oecd-ilibrary.org/fr/governance/panorama-des-administrations-publiques-2015_gov_glance-2015-fr



NIVEAUX DE VIE

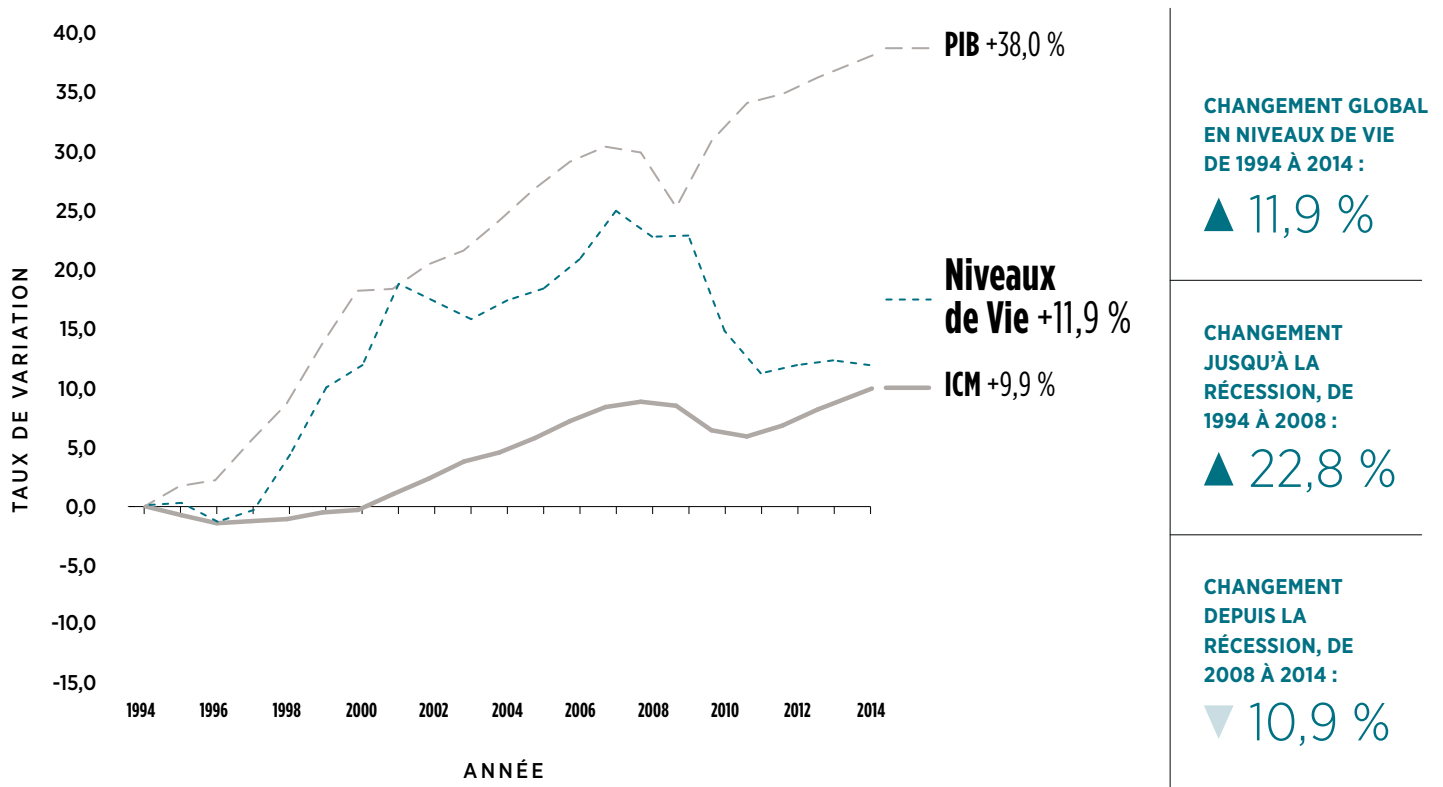
Le domaine Niveaux de vie examine les revenus moyens et médians des Canadiens, ainsi que la richesse, la répartition de ces revenus et de cette richesse, incluant les taux de pauvreté, les fluctuations et la volatilité des revenus. Il tient compte de la sécurité économique, notamment la sécurité du marché du travail, ainsi que la sécurité en matière de logement et d'alimentation.

Nos niveaux de vie doivent refléter notre capacité de transformer la croissance économique en flux stable de revenus actuels et futurs pour tous. La croissance économique ne se traduit pas automatiquement par de meilleurs niveaux de vie. Par exemple, on peut atteindre un revenu moyen plus élevé au coût d'une inégalité sociale ou d'une insécurité économique accrue. En revanche, le fait d'atteindre une meilleure qualité d'emploi, de réduire la pauvreté ainsi que d'offrir du logement de base abordable et la sécurité alimentaire aux personnes et aux familles accroîtra le mieux-être de tous.


PAS ENCORE DE RÉTABLISSEMENT APRÈS LE CHOC DE LA RÉCESSION

Les Niveaux de vie canadiens se sont améliorés considérablement entre 1994 et 2008. Malheureusement, la récession a déclenché un déclin abrupt duquel nous ne nous sommes pas encore rétablis. Plus que pour tout autre domaine du mieux-être, cette tendance révèle nettement la façon dont notre niveau de vie n'est pas nécessairement lié au rendement amélioré de l'ensemble de l'économie.


TENDANCES DE NIVEAUX DE VIE, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014




LES REVENUS FAMILIAUX SONT SUPÉRIEURS

 Les revenus familiaux médians après impôt ont augmenté de près d'un tiers (29,9 %) de 1994 à 2014. En 1994, le revenu familial médian était de 55 500 \$. En 2014, il était de 72 100 \$.


MOINS DE CANADIENS VIVENT DANS LA PAUVRETÉ...

 **Globalement, l'incidence de la pauvreté a diminué de 44 % entre 1994 et 2014.** Les Canadiens les plus pauvres ont bénéficié de réelles augmentations du revenu durant la période, mais ces augmentations n'ont pas été ressenties également par tous. Les enfants, les familles à un parent seul — particulièrement celles qui sont dirigées par une femme — les adultes âgés, les Autochtones et les personnes handicapées sont parmi les personnes qui sont toujours le plus à risque d'être en situation de pauvreté. En fait, malgré les changements du système d'imposition visant les aînés, le taux de pauvreté chez les personnes âgées du Canada a augmenté depuis les années 1990, et ici encore, il est plus élevé chez les femmes.¹⁰

... MAIS LES INÉGALITÉS S'ACCROISSENT

 **L'inégalité des revenus a augmenté de près de 10 % depuis 1994.** La majorité de l'augmentation est survenue durant la période de 10 ans de 1994 à 2004, et l'inégalité est demeurée relativement inchangée depuis ce temps. Même si les revenus augmentent, les 20 % de Canadiens les plus riches ont reçu la part du lion. Selon le *Conference Board du Canada*, l'écart de revenu réel moyen après impôt entre les plus riches et les plus pauvres s'est accru de plus de 40 % entre 1994 et 2009.¹¹

L'ACCÈS À DU LOGEMENT ABORDABLE EMPIRE...

 **Les Canadiens consacrent une plus grande proportion de leur revenu à la satisfaction de leurs besoins en logement.** Le logement est de moins en moins abordable pour les Canadiens, alors qu'ils consacrent une plus grande proportion de leur revenu net (après avoir payé d'autres nécessités comme la nourriture, les vêtements et la garde d'enfants) aux coûts associés à leurs besoins en logement. En 1994, les Canadiens consacraient 36,7 % de leur revenu net aux coûts de logement, un pourcentage qui a très peu varié jusqu'en 2003, lorsqu'il s'est élevé à 37,7 %. Le pourcentage a augmenté de nouveau après 2010, et en 2014, les Canadiens dépensaient 39,2 % de leur revenu net pour répondre à leurs besoins en logement. Malgré les augmentations des revenus familiaux, durant toute la période de 21 ans, les coûts de logement ont augmenté de 6,3 %.

10. Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. (2010). *Plan fédéral de réduction de la pauvreté : travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada*. Ottawa, ON : Communications Canada. Consulté à : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4770921&Language=F>

11. Conference Board du Canada. (2011). *Canadian income inequality. Is Canada becoming more unequal?* Consulté à : <http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/caninequality.aspx>

✓ C'est en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique que ces augmentations ont été ressenties le plus fortement par les résidents. Dans ces provinces, les coûts de logement ont excédé 40 % du revenu net. L'Alberta était la seule province où les résidents ont connu une baisse de leurs coûts de logement — de 36,6 % en 1994 à 33,4 % en 2014.¹²

... ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE S'ACCROÎT

✓ Plus de 2 millions de Canadiens éprouvent une insécurité alimentaire. Les données nationales fiables sur la sécurité alimentaire sont disponibles seulement depuis 2007, mais même durant cette courte période, le pourcentage de Canadiens éprouvant une insécurité alimentaire moyenne ou élevée a augmenté, passant de 7,1 % en 2007 à 7,7 % en 2014. Cette augmentation signifie qu'encore plus de Canadiens n'avaient pas accès à suffisamment d'aliments abordables et nutritifs.

✓ L'insécurité alimentaire est la plus élevée au Nunavut et chez les parents seuls ayant de jeunes enfants. En 2012, plus d'un tiers de la population du Nunavut (36,7 %) éprouvait une insécurité alimentaire — plus de quatre fois la moyenne nationale. Les ménages dirigés par un parent seul ayant des enfants âgés de moins de 18 ans sont aussi à risque. Près du quart de ces ménages (22,6 %) éprouvent une insécurité alimentaire.¹³ Et même si les enfants sont à plus haut risque de vivre dans la pauvreté, les adultes canadiens âgés de 18 ans et plus étaient plus susceptibles d'éprouver une insécurité alimentaire que les enfants.



NIVEAUX DE VIE


INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014


- » Revenu médian après impôt des familles économiques (2 013 \$)
- » Pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté en fonction du seuil de faible revenu (SFR)
- » Coefficient de Gini (écart de revenu)
- » Pourcentage de ménages éprouvant une insécurité alimentaire moyenne ou élevée
- » Abordabilité du logement selon le Shelter Consumption Affordability Ratio (SCAR)
- » Pourcentage de la population active ayant un emploi
- » Pourcentage de la population active étant en chômage à long terme
- » Indice de qualité des emplois de la CIBC (1994 IQ=100)


12. Smetanin, P., Moca, I., Yusuf, F., & Kobak, P. (2015). *Understanding shelter affordability issues*. Research Report Executive Summary. Toronto, ON: The Canadian Centre for Economic Analysis. Consulté à : <http://www.cancea.ca/?q=node/96>

13. Roshanfar, S., & Hawkins, E. (2015). *Coup d'oeil sur la santé : L'insécurité alimentaire au Canada*. Statistique Canada, No 82-624-X au catalogue. Ottawa, ON : Ministère de l'Industrie. Consulté à : <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2015001/article/14138-fra.htm>

DES SIGNES TROUBLANTS POUR L'EMPLOI DEPUIS LA RÉCESSION

 **L'emploi précaire en hausse?** Même si le pourcentage de la population en âge de travailler ayant un emploi a augmenté globalement de 5 % de 1994 à 2008, il a diminué après la récession et n'est toujours pas retourné aux niveaux d'avant la récession. L'emploi a atteint 63,4 % en 2008, en hausse par rapport à 58,4 % en 1994, mais est descendu à 61,5 % immédiatement après la récession et était toujours à 61,4 % en 2014.

 **Le retour du chômage à long terme.** Bien que le chômage à long terme ne soit pas retourné aux niveaux du début des années 1990 lorsqu'il oscillait entre 15 % et 17 %, en 2014, 12,4 % des Canadiens étaient en chômage à long terme. Ce pourcentage a presque doublé depuis 2008, alors que le chômage à long terme était à 6,9 %. Les hommes, les travailleurs âgés et les personnes ayant un faible niveau de scolarité sont à plus haut risque de chômage à long terme.

 **La qualité de l'emploi se détériore.** L'indice de qualité de l'emploi au Canada de la Banque CIBC a atteint un sommet en 2001, et puis a diminué lentement, diminuant de 2,4 % globalement de 1994 à 2014. Après 2008, coïncidant avec des niveaux inférieurs d'emploi, la qualité de l'emploi a diminué de 2 % en deux ans et est demeurée à ce niveau depuis ce temps.

CONCLUSION

En examinant les années entre 2008 et 2014, on constate que la récession et le rétablissement subséquent ont porté un très dur coup aux niveaux de vie des Canadiens. Plusieurs dimensions des Niveaux de vie des Canadiens se sont détériorées entre 1994 et 2014, particulièrement après la récession de 2008. Les Canadiens ont subi un accroissement des inégalités de revenus, une baisse de l'emploi, un chômage à long terme beaucoup plus élevé, ainsi qu'une sécurité réduite tant pour le logement que pour l'alimentation. Même si nous avons connu des réductions de la pauvreté considérables au cours de la période ainsi que des augmentations du revenu médian des familles économiques, les Canadiens les plus pauvres sont sans doute ceux qui ont été les plus touchés, alors que l'écart de revenu s'accroît et qu'ils accusent un retard encore plus important.

En omettant de réduire les inégalités de revenus, le Canada n'utilise pas les compétences et les aptitudes de ses citoyens à leur plein potentiel. Les inégalités de revenus affaiblissent la cohésion sociale, ce qui contribue à de plus fortes tensions sociales, particulièrement en périodes d'incertitude économique.¹⁴ Peut-être plus important encore, les niveaux élevés d'inégalités de revenus soulèvent une question morale concernant la justice et l'équité, qui sont des valeurs canadiennes fondamentales.

Nous constatons l'impact des Niveaux de vie diminués dans d'autres domaines du mieux-être. La santé globale et la santé mentale des Canadiens se sont détériorées, la participation à de nombreuses activités culturelles et récréatives a diminué, la prestation de soutien aux autres dans le besoin s'est amoindrie, et le temps passé avec des amis s'est restreint. Ces tendances reflètent l'impact généralisé de la récession sur de nombreux aspects de la vie des Canadiens, alors qu'ils s'adaptent à des circonstances plus pénibles et doivent faire des choix plus difficiles.

À en juger par la croissance du PIB après la récession, qui a augmenté de 8,1 % entre 2008 et 2014, notre économie a rebondi. Cependant, nos niveaux de vie continuent de s'enliser. Les Niveaux de vie ont chuté de 11,6 % entre 2008 et 2011, et ont augmenté de seulement 0,7 % depuis 2011. Le contraste marqué entre le rétablissement de l'économie et nos Niveaux de vie souligne la mesure dans laquelle notre mieux-être et nos progrès vers une meilleure qualité de vie ne se reflètent pas dans le PIB.

14. Wilkinson, R., & Pickett, K. (2010). *The spirit level: Why equality is better for everyone*. London: Penguin.



EMPLOI DU TEMPS

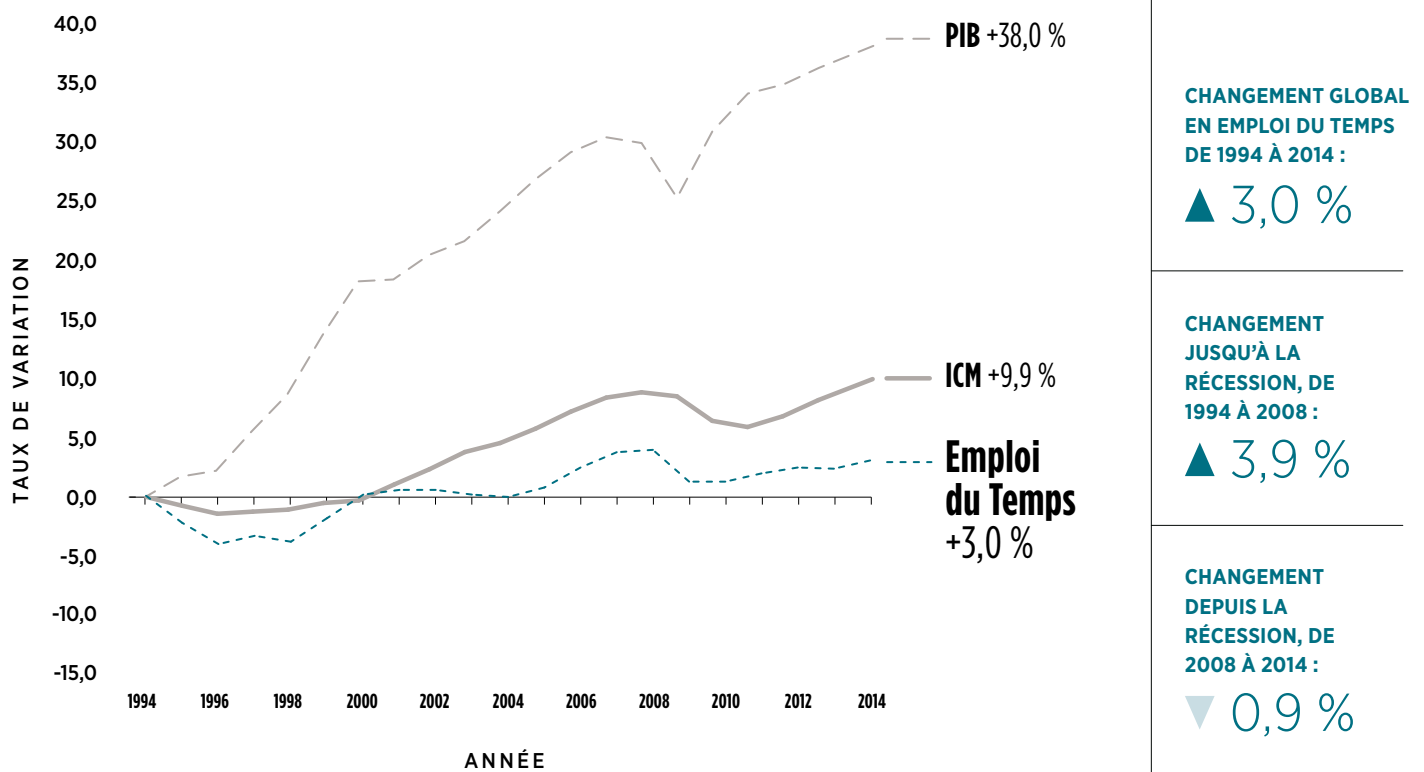
Emploi du temps mesure la façon dont les gens vivent et occupent leur temps. Il désigne la façon dont l'utilisation de notre temps a une incidence sur le mieux-être physique et mental, le mieux-être individuel et familial ainsi que le mieux-être actuel et futur. Il examine la durée de notre semaine de travail, nos modalités de travail, nos niveaux de contrainte de temps, ainsi que le temps que nous passons avec des amis et consacrons à des activités durant nos temps libres.

Le postulat implicite de l'aménagement du temps est la notion d'équilibre. La plupart des activités sont bénéfiques au mieux-être lorsqu'on les pratique avec modération, mais elles sont nuisibles lorsqu'on les pratique avec excès ou ne les pratique pas du tout. Puisqu'il n'y a que 24 heures dans une journée, trop de temps consacré à une activité peut signifier qu'il ne reste pas suffisamment ou pas du tout de temps pour les autres activités qui sont aussi cruciales à notre mieux-être. Non seulement la quantité de temps compte, mais le rythme des activités au cours de la journée et le contrôle relatif que nous avons sur celles-ci peuvent avoir une incidence sur notre qualité de vie globale.


COMPROMIS DE LA CONTRAINTE DE TEMPS


Malgré une récente amélioration dans le domaine Emploi du temps, elle a eu, globalement, un effet nuisible sur le mieux-être des Canadiens. Certains indicateurs de l'emploi du temps se sont améliorés, mais d'autres se sont détériorés. Qu'est-ce qui s'est amélioré? Moins de Canadiens travaillent plus de 50 heures par semaine, et plus de Canadiens ont un horaire de travail flexible. Cependant, nous consacrons plus de temps au trajet domicile-travail, et l'emploi est devenu plus précaire. Alors que l'indicateur de contrainte de temps s'est amélioré très légèrement, la façon dont nous utilisons notre temps nous laisse moins de temps pour nos amis et pour du sommeil de qualité.

TENDANCES DE EMPLOI DU TEMPS, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014





NOUS SOMMES MOINS NOMBREUX À TRAVAILLER DE LONGUES HEURES, ET NOUS AVONS PLUS DE FLEXIBILITÉ...

 **Moins de Canadiens travaillent plus de 50 heures par semaine.** Le pourcentage de Canadiens de la population active qui travaillent plus de 50 heures par semaine a diminué constamment depuis son sommet de 14,6 % en 1994. Durant le milieu des années 2000, le pourcentage s'était stabilisé à un peu plus de 10 % de la population active, mais il a ensuite diminué constamment après la récession pour atteindre son point le plus bas de la période de 21 ans, à 8,7 % en 2014. Peu importent les raisons précises de la diminution, cette tendance à la baisse est positive parce qu'elle réduit le risque de blessures liées au travail et la mauvaise santé associée à de longues heures de travail.

 **Les horaires de travail flexibles sont plus largement accessibles.** Que les Canadiens travaillent plus ou moins d'heures, ils ont de plus en plus accès à un horaire de travail flexible, ce qui leur permet de prévoir le moment où la journée de travail débute et où elle se termine. Le pourcentage de Canadiens ayant un emploi rémunéré bénéficiant d'un horaire de travail flexible a augmenté, passant de 35,8 % en 1994 à 43,2 % en 2010, et tout indique que le pourcentage continuera d'augmenter. Bien qu'une telle flexibilité ne réduise pas le nombre d'heures habituellement requis pour la plupart des emplois, elle procure aux employés un sentiment de contrôle plus fort sur la façon dont ils emploient leur temps.

... MAIS NOUS SOMMES PLUS NOMBREUX À AVOIR UN HORAIRE DE TRAVAIL IRRÉGULIER ET À TRAVAILLER MOINS D'HEURES, NON PAR CHOIX

 **Moins de travailleurs ont un horaire de travail régulier le jour.** Depuis 1994, un plus faible pourcentage de la population active a un horaire de travail régulier, du lundi au vendredi, le jour. En 2014, le pourcentage avait chuté à 66,5 % de la population active, de son sommet de 74,5 % en 1994. Cette baisse de 8 % signifie que plus de Canadiens ayant un emploi travaillent le soir et le week-end, et selon des quarts rotatifs, et que moins de personnes peuvent synchroniser leur routine quotidienne avec les horaires habituels des services et programmes nécessaires ainsi qu'avec leurs autres activités familiales et communautaires.

 **Le plus grand impact est chez les ménages à faible revenu.** Les hommes et les femmes ont été également touchés par les modifications des horaires de travail réguliers le jour. Les employés faisant partie de groupes à revenu plus élevé sont généralement plus susceptibles de conserver un horaire de travail régulier. Les travailleurs canadiens dans des ménages à revenus annuels les plus faibles sont beaucoup moins susceptibles d'avoir un horaire de travail régulier durant les jours de semaine (60,4 %).

Les femmes sont plus susceptibles d'être

sous-employées. Les nombres de Canadiens de la population active travaillant moins de 30 heures par semaine non par choix ont augmenté considérablement après la récession. Plus de personnes — particulièrement les femmes — travaillent à temps partiel parce que les emplois plus sûrs et à temps plein ne sont pas disponibles. Avant 2008, le pourcentage de tels travailleurs sous-employés avait diminué constamment depuis 1997. Cependant, après la récession, les nombres ont augmenté abruptement (13,1 %) et sont demeurés à ce niveau.

LES CANADIENS CONTINUENT D'ÉPROUVER LA « CONTRAINTE DE TEMPS »

Un Canadien sur 5 éprouve une forte contrainte de

temps. Le pourcentage de Canadiens éprouvant une « contrainte de temps » est demeuré passablement inchangé au cours des années, à peine 20 % des Canadiens âgés de 15 à 64 ans déclarant éprouver un haut niveau de contrainte de temps. Le pourcentage de Canadiens éprouvant un haut niveau de contrainte de temps a atteint un sommet en 1998 (21,1 %), avant de diminuer légèrement au cours des années suivantes. En 2010, 17,4 % des personnes se sentaient pressées par le temps. Les femmes et les parents seuls éprouvent plus fortement la contrainte de temps.




EMPLOI DU TEMPS


INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014

- » Pourcentage de Canadiens âgés de 25 à 64 ans **travaillant plus de 50 heures par semaine** dans leur emploi principal
- » Pourcentage de la population active **travaillant moins de 30 heures par semaine, non par choix**
- » Pourcentage de la **population active ayant un horaire de travail régulier durant les jours de semaine**
- » Pourcentage de personnes **ayant un emploi rémunéré bénéficiant d'un horaire de travail flexible**
- » **Temps moyen de trajet quotidien domicile-travail** pour les personnes ayant un emploi rémunéré
- » Pourcentage de Canadiens déclarant bénéficier **de 7 à 9 heures de sommeil essentiel de qualité**
- » **Temps moyen par jour passé avec des amis** (minutes par jour)
- » Pourcentage de personnes âgées de 15 à 64 ans **déclarant éprouver des niveaux élevés de contrainte de temps**


LE TEMPS CONSACRÉ AU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL CONTINUE D'AUGMENTER

 **En 2014, les temps de trajet domicile-travail quotidiens s'approchaient de 1 heure pour les travailleurs canadiens.** Entre 1994 et 2010, la durée moyenne de trajet quotidien entre le domicile et le travail pour les Canadiens ayant un emploi rémunéré a augmenté constamment chaque année, atteignant 52,0 minutes, comparativement à 42,6 minutes en 1994. La tendance à la hausse se poursuit, et en 2014, les temps de trajet domicile-travail quotidiens s'approchaient de 1 heure pour les travailleurs canadiens — une augmentation de 40 %. Depuis 1994, cette augmentation représente près de 20 minutes additionnelles par jour consacrées au trajet domicile-travail, ou environ 80 heures par année. Autrement dit, les travailleurs canadiens perdent environ deux semaines de leur temps libre chaque année à effectuer le trajet domicile-travail.

NOUS AVONS MOINS DE SOMMEIL DE QUALITÉ...

 **Seulement 1 Canadien sur 3 dort suffisamment.** Le pourcentage de Canadiens déclarant avoir entre sept et neuf heures de sommeil de qualité a diminué constamment depuis 1994, passant de 44,2 % à 35,9 % en 2010. En 2014, à peine un tiers des Canadiens dormaient suffisamment et étaient donc à risque d'avoir une moins bonne santé physique et mentale.

... ET NOUS PASSONS DE MOINS EN MOINS DE TEMPS AVEC DES AMIS

 **Le temps passé avec des amis chaque jour a diminué de 30 %.** Le maintien de liens sociaux solides avec des amis est un excellent moyen d'aider à contrer les impacts négatifs de la contrainte de temps, de la perte de sommeil et du sentiment réduit d'équilibre travail-vie. Malgré tout, le temps moyen passé avec des amis chaque jour a diminué, étant passé d'un peu moins de deux heures au début des années 1990 à un peu plus de 80 minutes en 2014 — une baisse de 28,2 % au cours de la période de 21 ans. Cette perte de soutien social précieux est ressentie davantage par les femmes et les adultes âgés de 35 à 64 ans — les années où les pressions au travail sont fortes et où un tel soutien est le plus important.

CONCLUSION

La façon dont les Canadiens utilisent leur temps, et leurs perceptions de ce temps, ont changé drastiquement au cours des deux dernières décennies. Bien que les gens fassent des choix, ces choix sont souvent façonnés et restreints par leurs conditions économiques, de santé, sociales, culturelles et familiales. Cela inclut l'environnement social dans lequel ils vivent, le milieu de travail, le voisinage et l'ensemble de la société.

L'évolution de la nature du travail et du milieu de travail oblige de plus en plus de Canadiens à accepter des conditions de travail moins que souhaitables. Les temps de trajet domicile-travail de plus en plus longs et l'élargissement des cycles de 24 heures sur 24 et de 7 jours sur 7 dans le secteur des services — comme les horaires prolongés des banques ou les épiceries ouvertes 24 heures sur 24 — sont des facteurs qui contribuent énormément à ce que plus de personnes aient un horaire de travail non usuel. Les temps de trajet domicile-travail accrus sont préoccupants parce qu'alors qu'ils augmentent, les Canadiens ont un sentiment réduit d'équilibre travail-vie, et ressentent une plus forte contrainte de temps, un plus grand stress ainsi qu'une satisfaction globale diminuée à l'égard de la vie. Lorsque les temps de trajet domicile-travail s'allongent, particulièrement dans les embouteillages, il y a une augmentation correspondante des conséquences néfastes sur l'environnement, comme le smog et la pollution, ce qui menace la santé publique.

Aujourd'hui, il y a moins de familles où un parent reste à la maison pour aider à gérer la maisonnée, ou s'occuper de la garde d'enfants ou de personnes âgées. Ces facteurs ont tous contribué aux sentiments de contrainte de temps. Les effets de l'évolution des modèles d'emploi du temps — combinés aux diminutions constantes du temps consacré à se rassembler avec des amis pour assurer un soutien social, à faire du bénévolat structuré, à offrir du soutien aux autres dans le besoin et à interagir avec nos enfants — dénotent des résultats inquiétants pour le mieux être de tous les Canadiens.



ENVIRONNEMENT

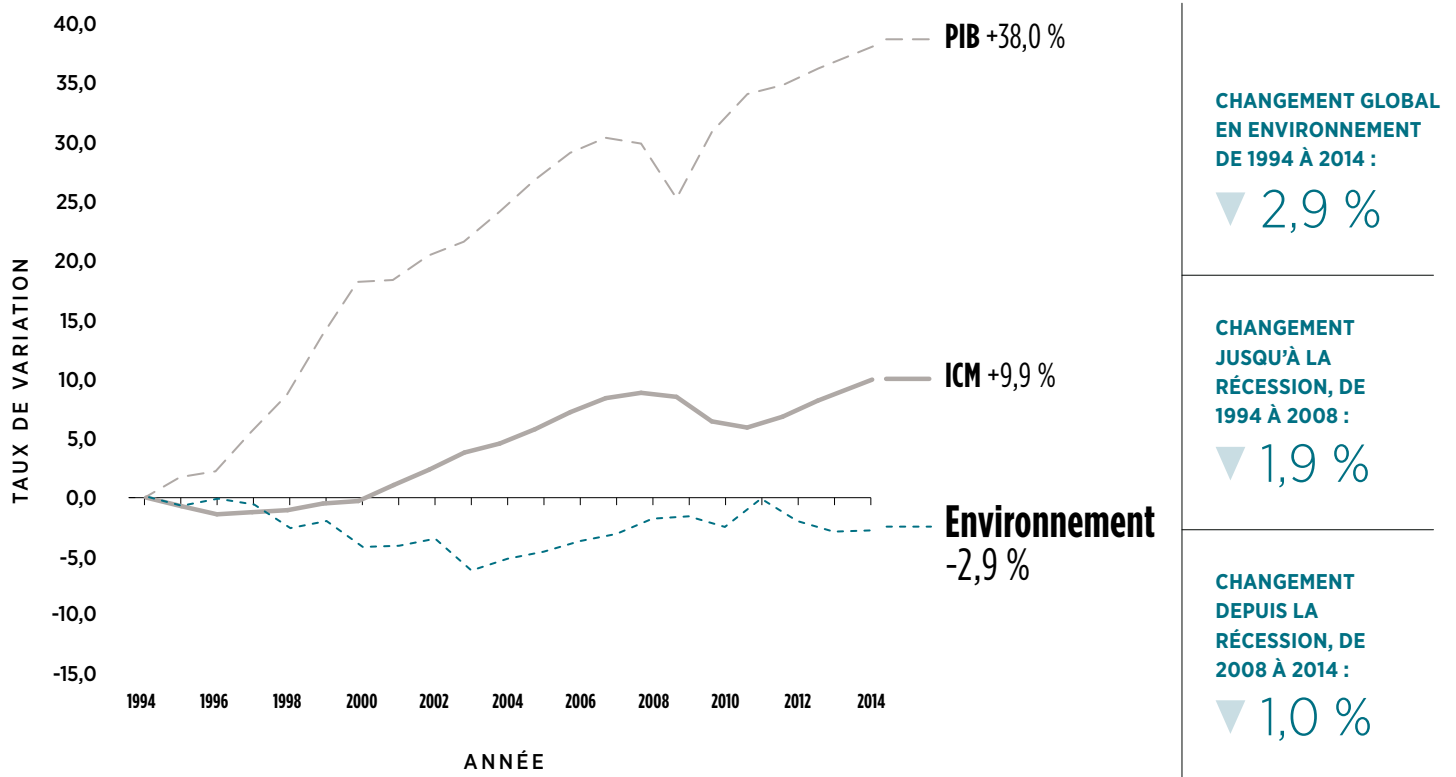
L'Environnement est l'assise sur laquelle les sociétés humaines sont construites et la source de notre mieux-être soutenu. À une échelle plus large, la protection environnementale comprend la prévention du gaspillage et des dommages, tout en revitalisant nos écosystèmes et en travaillant vers la viabilité de toutes nos ressources.

L'environnement est la base de notre santé, de nos collectivités et de notre économie. Malgré son importance fondamentale pour l'existence humaine et l'abondance des ressources naturelles qu'il offre au Canada, nous négligeons souvent d'apprécier les services des divers écosystèmes fournis par la nature qui maintiennent le mieux être des humains. En fait, notre mieux-être est-il à ce point formidable si nous ne pouvons pas respirer l'air ou boire l'eau?

LES PROGRÈS ENVIRONNEMENTAUX STAGNENT

De tous les domaines du cadre de l'ICM, seuls les domaines Environnement ainsi que Loisirs et culture ont connu des diminutions durant la période de 21 ans commençant en 1994. Malgré certaines améliorations modestes après 2003, le domaine Environnement lutte toujours contre de nombreuses pressions. L'empreinte écologique du Canada demeure l'une des plus importantes au monde. Nous n'avons fait aucun progrès à l'égard des niveaux de smog, et nous sommes très loin d'atteindre nos cibles d'émissions de gaz à effet de serre. Bien que les Canadiens réduisent leur consommation résidentielle, il est urgent de prendre des mesures déterminantes produisant un plus grand impact.

TENDANCES DE *ENVIRONNEMENT*, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014



NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE EST ÉNORME — ET INCHANGÉE


Le Canada a la 4^e empreinte écologique par habitant la plus importante au monde.

L'empreinte écologique mesure la demande humaine imposée aux écosystèmes de la planète. Celle du Canada a fluctué au cours des années, et en 2014, elle demeurait environ au même niveau qu'en 1994. Même si cette stabilité relative reflète les variations de notre efficacité en matière de consommation et de production, notre biocapacité — la capacité des écosystèmes de produire des matières biologiques utiles et d'absorber les émissions de dioxyde de carbone — a diminué constamment durant la même période.¹⁵

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DEMEURENT ÉLEVÉES

Nous sommes très loin d'atteindre nos cibles d'émissions de gaz à effet de serre.

Le Canada est loin de la trajectoire dont il a besoin pour réduire les émissions à un taux qui évite des changements climatiques dangereux. Globalement, les émissions de GES absolues ont augmenté de 11,7 % de 1994 à 2014, malgré une diminution importante en 2009. L'augmentation des émissions de GES depuis 2009 est particulièrement inquiétante, compte tenu de l'engagement du Canada d'atteindre son objectif de Copenhague de 17 % en deçà des niveaux de 2005 d'ici 2020. Sur une note plus positive, les émissions de GES par habitant sont demeurées essentiellement inchangées depuis 2009.

 **Trois industries produisent 60 % des GES du Canada.** En 2013, 60 % des émissions totales de GES du Canada étaient produites par trois secteurs : les industries de combustibles fossiles (26 %), les transports (23 %) et la production d'électricité par l'entremise des services publics (11 %), qui a en fait diminué de plus de 7 % depuis 1990.¹⁶

15. Global Footprint Network. (2016). *National Footprint Accounts*, 2016 Edition. Consulté à : <http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/trends/canada/>

16. Environnement et Changement climatique Canada. (2016). *Rapport d'inventaire national 1990-2014 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada. La déclaration du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Sommaire*. N° de catalogue : En81-4/1F-PDF. Ottawa, ON. Consulté à : https://www.ec.gc.ca/ges-ghg/662f9c56-b4e4-478b-97d4-baabe1e6e2e7/2016_RIN_Sommaire_fr.pdf



ENVIRONNEMENT

INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014

- » Empreinte écologique
- » Émissions absolues de gaz à effet de serre (mégatonnes de CO₂ par année)
- » Ozone troposphérique (données pondérées selon la population en parties par milliard)
- » Production d'énergie primaire (pétajoules)
- » Indice des réserves viables de métaux
- » Utilisation d'énergie résidentielle
- » Total des terres agricoles (hectares)
- » Apport d'eau annuel dans le Sud du Canada (km³)

LE CANADA DEMEURE AXÉ SUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE AUX HYDROCARBURES

La production d'énergie primaire a connu une augmentation globale de 15,6 % de 1994 à 2014. Cependant, pratiquement toute la croissance provient de l'exploitation de combustibles fossiles non renouvelables, qui constituent quelque 86 % de l'énergie primaire dont nous disposons. La production globale pourrait avoir été encore plus grande s'il n'y avait pas eu la diminution après la récession de 2008, et des réductions encore plus grandes se sont produites après 2014 en raison de la chute des prix du pétrole. L'électricité provenant de sources éolienne, solaire et marémotrice a représenté moins de 0,5 % de la production d'énergie globale.

L'utilisation résidentielle d'énergie a diminué de près de 20 %. Les ménages canadiens apportent leur contribution en aidant à réduire l'impact sur l'environnement. Même si le lieu de résidence des gens a un effet sur la consommation d'énergie des ménages, en 2011, 82 % des Canadiens prenaient des mesures pour réduire la consommation d'énergie, comme l'utilisation de thermostats programmables et de cordes à linge ou de sècheirs, l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation plus efficaces, l'amélioration de l'isolation de la maison, ainsi que le calfeutrage des fenêtres et des portes.¹⁷


Les réserves viables de métaux ont diminué drastiquement depuis 1994. La technologie repose sur les métaux, et la diminution des réserves indique non seulement une menace pour notre économie, mais aussi pour de nombreux aspects de notre vie. La diminution de plus de 40 % des réserves de métaux particuliers (comme le cuivre, le nickel, le plomb, le zinc et l'or) après 1994 indique que notre capacité de réutiliser ou de recycler les produits dans lesquels les métaux se trouvent plutôt que de les jeter ne suit pas le rythme de leur extraction.


17. Statistique Canada. (2015). *Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie — Analyse*. Ottawa, ON. Disponible à : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-526-s/2013002/part-partiel-fra.htm>

L'AGRICULTURE AU CANADA ÉVOLUE ALORS QUE LES TERRES AGRICOLES S'AMENUISENT

 **La superficie terrestre totale du Canada consacrée à l'agriculture a diminué de 7,0 % entre 1994 et 2014.** En raison de l'urbanisation et du développement accrus exerçant une pression sur les terres disponibles pour l'agriculture, celle-ci est devenue plus résiliente. Même si la quantité de terres agricoles diminue, la taille moyenne des fermes augmente à mesure que la consolidation se produit — par choix ou par nécessité — en réaction aux forces du marché.

LES APPORTS D'EAU POTABLE ET LA QUALITÉ DE L'AIR FLUCTUENT AU COURS DES ANNÉES

 **Notre réserve d'eau douce est vulnérable aux changements climatiques.** Au cours de toute la période de 1994 à 2014, la disponibilité d'eau douce dans le Sud du Canada est demeurée inchangée, mais des fluctuations annuelles drastiques sont survenues. Nous avons connu des diminutions de rendements d'eau douce de près de 20 % dans une année, suivies d'augmentations allant jusqu'à 15 % dans les années subséquentes. Les fluctuations sont de plus en plus liées aux changements climatiques et à leurs effets sur le cycle de l'eau, qui à son tour, a un impact sur notre réserve d'eau douce.

 **Les niveaux de smog ne se sont pas améliorés.** La qualité de l'air telle qu'elle se reflète par l'ozone troposphérique — ou smog — a fluctué au cours des années et demeure aux niveaux de 1994. Cependant, elle pose toujours des risques potentiels pour la santé respiratoire des Canadiens et peut contribuer à des dommages aux récoltes.

CONCLUSION

Un environnement durable est lié très étroitement à notre santé physique et mentale ainsi qu'au Dynamisme communautaire. Alors que les changements climatiques donnent lieu à des orages, des sécheresses, des feux et d'autres phénomènes de plus en plus destructeurs, ils menacent les infrastructures et les réseaux sociaux cruciaux¹⁸. Ils peuvent avoir un effet sur nos aliments, l'air et notre approvisionnement en eau. Ils constituent aussi l'une des plus grandes menaces à notre économie, et par conséquent, à nos Niveaux de vie.

Le domaine Environnement dresse le portrait de l'environnement du Canada qui se détériore grandement. Certains aspects s'améliorent, mais la plupart se détériorent. Les choix que nous faisons, particulièrement face aux défis des changements climatiques, en matière de protection, de gestion et de restauration de ces aspects de l'environnement, ne feront pas que déterminer l'état de nos terres et nos plans d'eau; ils joueront aussi un rôle important dans la détermination de notre mieux-être en tant que Canadiens. Les plans récents annoncés par le gouvernement fédéral à l'automne 2016 visant à établir un cadre pancanadien de réduction des émissions de gaz à effet de serre en attribuant un prix au carbone¹⁹ reflètent le leadership dont nous avons besoin non seulement pour nous attaquer aux changements climatiques, mais aussi pour reconnaître la façon dont de tels gestes permettent de stimuler l'innovation, d'élaborer des systèmes de transport et des infrastructures plus propres, ainsi que de créer des emplois dans une économie plus verte. Les Canadiens s'attendent à un tel leadership; ils comprennent le besoin de ce leadership et l'approuvent.²⁰

Bien que le Canada ne soit pas un pays en crise, des signaux d'alarme nous indiquent que tout ne va pas si bien quant à notre environnement et notre mieux-être. Compte tenu de l'accroissement de la population mondiale ainsi que de sa demande vorace et grandissante pour notre capital naturel, il est crucial que les décideurs évaluent les conséquences de la façon dont nous utilisons l'environnement afin d'améliorer le mieux-être de tous les Canadiens.

18. Santé Canada. (2009). *Compréhension des conséquences des changements climatiques sur la santé*. Ottawa, ON. Disponible à : <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/climat/impact/index-fra.php>

19. Gouvernement du Canada. (2016). *Document d'information : Approche pancanadienne pour une tarification de la pollution par le carbone*. Ottawa, ON. Environnement et Changement climatique Canada. Consulté à : http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1132169&_ga=1.72331354.817038081.1464534878

20. Anderson, B., & Coletto, D. (2016). *Climate, Carbon, and Pipelines: A Path to Consensus?* Ottawa, ON: Abacus Data. Consulté à : <http://abacusdata.ca/wp-content/uploads/2016/10/Abacus-Release-Carbon-and-Energy-Shift-Oct-2016.pdf>



LOISIRS ET CULTURE

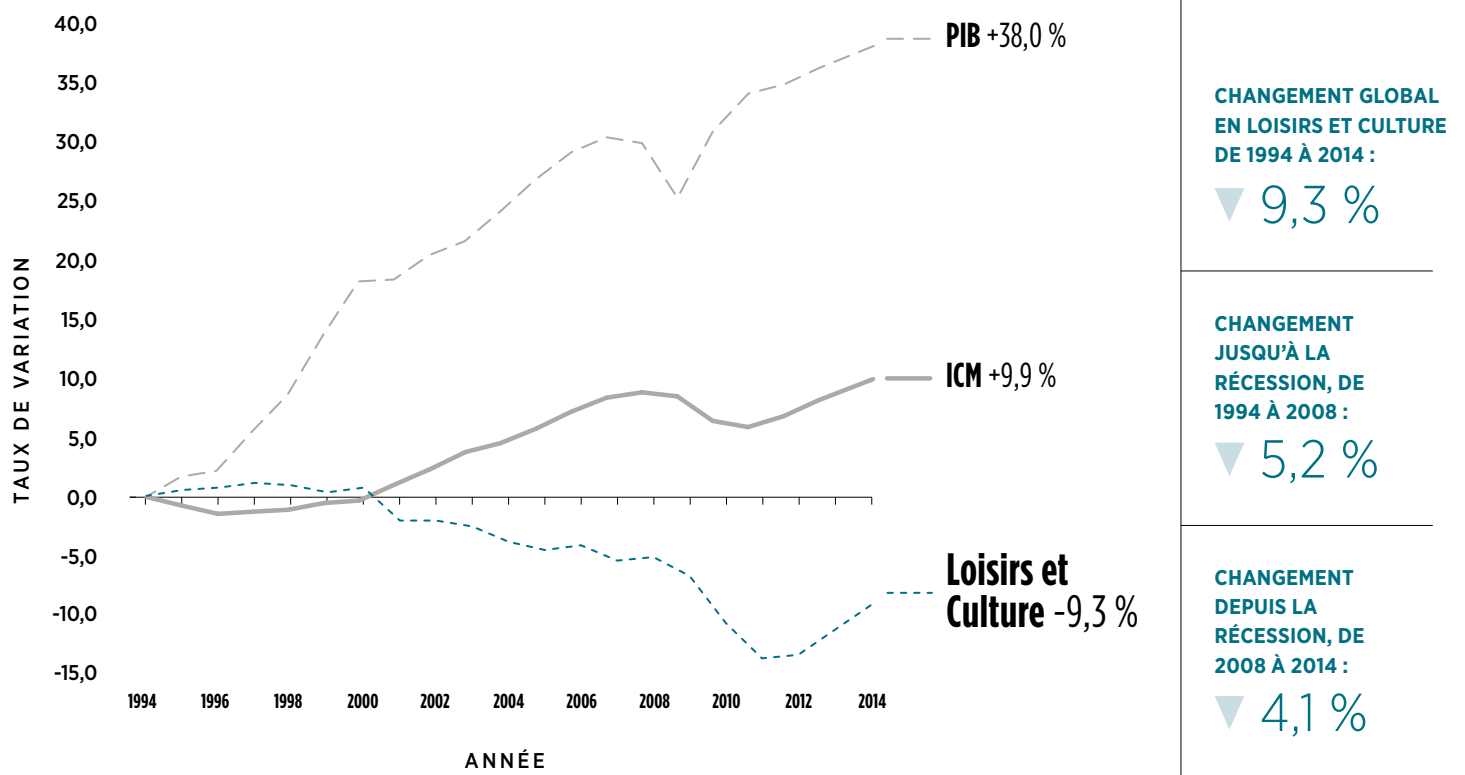
En participant à des activités de loisirs et culturelles, qu'il s'agisse des arts, de la culture ou des activités récréatives, nous contribuons à notre mieux-être en tant que personnes, à nos communautés et à l'ensemble de la société. La multitude d'activités et de possibilités que nous réalisons et apprécions favorisent notre satisfaction à l'égard de la vie et notre qualité de vie globales.

En tant que formes d'expression humaine, les activités de loisirs et culturelles aident à définir plus complètement nos vies, ainsi que le sens que nous lui donnons et, ultimement, à définir notre mieux-être. Il en va de même durant toute notre vie, peu importe l'âge, le sexe ou le groupe social. L'incidence de la participation à des activités de loisirs et culturelles est encore plus forte pour les membres des groupes marginalisés, comme les personnes ayant des incapacités, les personnes vivant dans la pauvreté ou les membres d'une population minoritaire.


LE TEMPS DE LOISIRS EST LE PLUS DUREMENT TOUCHÉ

De tous les domaines, Loisirs et culture a connu le déclin le plus drastique depuis 1994 — six des huit indicateurs de la participation aux loisirs et à la culture sont pires maintenant. La bonne nouvelle est que nous sommes plus physiquement actifs et que l'assistance moyenne à des représentations montre des signes de rétablissement après une baisse considérable suivant la récession. La mauvaise nouvelle est que nous consacrons moins de temps aux arts, à la culture et aux loisirs sociaux. Nous consacrons moins de temps à faire du bénévolat pour des organismes voués à la culture et aux loisirs et nous passons moins de nuitées à l'extérieur du domicile durant les vacances. Le plus troublant est que les dépenses des ménages affectées à la culture et aux loisirs sont à leur point le plus bas depuis 1994. La récession de 2008 a porté un dur coup aux activités de Loisirs et culture des Canadiens et a accéléré le déclin du domaine. Ce n'est qu'au cours des deux dernières années que nous l'avons vu commencer à se rétablir lentement.


TENDANCES DE *LOISIRS ET CULTURE*, DE L'ICM ET DU PIB (PAR HABITANT) DE 1994 À 2014




NOUS PASSONS MOINS DE TEMPS ENGAGÉS DANS LES ACTIVITÉS SOCIALES, AINSI QUE DANS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES


 **Les Canadiens passent moins de temps à socialiser avec les autres.** La portion moyenne du temps total que les Canadiens ont consacré la veille à des activités de loisirs sociaux a diminué chaque année, passant de 16,1 % en 1998 à 13,2 % en 2014. Bien qu'une diminution de près de 3 % du temps puisse sembler minime, elle représente presque trois quarts d'une heure dans une journée typique.

 **La participation aux arts et à la culture représente maintenant moins de 4 % du temps des Canadiens.** Le temps consacré à des activités artistiques et culturelles a diminué chaque année de 1994 à 2005. En moyenne, les Canadiens consacrent environ une heure de moins chaque mois à des activités artistiques. Depuis 2005, la participation est demeurée comparativement stable.

 **Le déclin des activités de loisirs sociaux a été ressenti le plus par les femmes.** En moyenne, les femmes consacrent un pourcentage de leur temps nettement supérieur aux hommes à des activités de loisirs sociaux ainsi qu'artistiques et culturelles, mais la diminution des activités de loisirs sociaux de 1998 à 2014 était plus forte chez les femmes; en fait, le déclin des activités de loisirs sociaux par tous les Canadiens a été ressenti le plus par les femmes.

NOUS FAISONS MOINS DE BÉNÉVOLAT POUR DES ORGANISMES VOUÉS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS...

 **Le bénévolat en culture et en loisirs a diminué de près de 30 %.** Globalement, le bénévolat au Canada a augmenté jusqu'en 1998, avant de diminuer considérablement en 2013, mais le bénévolat particulièrement pour des organismes voués à la culture et aux loisirs n'a pas suivi la même tendance. Le nombre moyen d'heures de bénévolat pour des organismes voués à la culture et aux loisirs a diminué de 29,8 % de 1997 à 2007, mais n'a rebondi légèrement après la récession que pour s'amoinrir à nouveau en 2013. Globalement, le temps consacré au bénévolat a diminué de 29,5 % entre 1998 et 2013.

 **Des écarts d'âge et de sexe émergent chez les bénévoles.** Bien que le nombre d'heures ait diminué tant chez les hommes et que chez les femmes au cours du temps, en 2013, les hommes ont déclaré une moyenne de deux fois plus de temps de bénévolat pour des organismes voués à la culture et aux loisirs que les femmes. Le temps consacré au bénévolat pour des organismes voués à la culture et aux loisirs est le plus bas chez les Canadiens âgés de 16 à 35 ans, mais continue d'être beaucoup plus élevé chez les personnes âgées de plus de 45 ans.

... ET LE TEMPS DE VACANCES A CHUTÉ APRÈS LA RÉCESSION

Le nombre de nuitées à l'extérieur du domicile durant les vacances a diminué de près d'un tiers. Le nombre total de nuitées que les Canadiens passent à l'extérieur du domicile durant chaque voyage en vacances a été relativement stable de 1994 à 2008, la moyenne variant entre 4,3 et 4,6 nuitées. Cependant, après la récession de 2008, le nombre de nuitées passées à l'extérieur du domicile a diminué drastiquement de près d'un tiers (32,0 %), le nombre de nuitées à l'extérieur du domicile étant en moyenne de moins de trois en 2014. Les Canadiens ont traditionnellement été en mesure de protéger leurs vacances contre les fluctuations de l'économie, mais la récession a nui énormément à cette capacité.

EN 2014, LES DÉPENSES DES MÉNAGES EN CULTURE ET LOISIRS ÉTAIENT MOINDRES QU'EN 1994

Les Canadiens dépensent 15 % de moins en culture et loisirs. Indépendamment du fait que le revenu des ménages ait augmenté ou diminué au cours des années, le pourcentage de ce revenu total consacré à la culture et aux loisirs est demeuré à environ 5 % à 6 % de 1997 à 2008. Après la récession, ce pourcentage a diminué chaque année pour se situer à 4,8 % en 2014 — se retrouvant pour la première fois à moins de 5 % durant toute la période de 21 ans. Bien qu'une baisse d'à peine moins de 1 % des dépenses en culture et loisirs puisse paraître minime, elle représente une diminution moyenne de près de 6 000 \$ des dépenses du ménage totales au cours de cette période. Les Canadiens dépensent une portion nettement moindre de leurs revenus en culture et loisirs, en baisse de 15,1 % comparativement aux niveaux de 1994, la plus grande partie étant survenue dans les années depuis la récession.



LOISIRS ET CULTURE

INDICATEURS SUIVIS DE 1994 À 2014

- » Pourcentage moyen de temps consacré la veille à des **activités de loisirs sociaux**
- » Pourcentage moyen de temps consacré la veille à des **activités artistiques et culturelles**
- » Fréquence mensuelle moyenne de participation à une **activité physique durant plus de 15 minutes**
- » Assistance moyenne par représentation à **toutes formes de représentations des arts de la scène**
- » Nombre moyen d'heures de **bénévolat pour des organismes récréatifs et culturels**
- » Nombre moyen de visites par site aux **parcs et lieux historiques nationaux**
- » Nombre moyen de nuitées passées à l'extérieur **au cours de voyages durant les vacances, pour des destinations à au moins 80 km du domicile**
- » **Dépenses en toutes formes de loisirs et culture** en tant que pourcentage des dépenses totales du ménage

MAIS SUR UNE NOTE PLUS POSITIVE...

LES CANADIENS RECOMMENCENT À ASSISTER À DES REPRÉSENTATIONS AINSI QU'À VISITER NOS PARCS ET NOS LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX...

 **Après la récession, les Canadiens reviennent aux arts.** L'assistance moyenne par représentation a varié légèrement au début des années 2000, et puis a atteint un sommet en 2006, affichant une augmentation de 6,7 % par rapport aux niveaux de 1998. Entre 2006 et 2012, et particulièrement depuis la récession de 2008, l'assistance a dégringolé, diminuant de 22,9 %. Jusqu'à 2014, l'assistance à des spectacles artistiques avait commencé à se rétablir, mais elle demeure tout de même sous les niveaux de 2006.


 **L'intérêt pour les parcs et les lieux historiques nationaux du Canada s'est accru.**

Le nombre de visites annuelles à des parcs et des lieux historiques nationaux du Canada est demeuré stable au cours des années 1990, mais a diminué considérablement immédiatement après 2000. En 2010, il était à son niveau le plus bas depuis 1994 — une diminution de près de 30 % du nombre de visites. Plusieurs facteurs ont contribué au déclin durant cette période, notamment le 11 septembre 2001, les épidémies des virus du SRAS et du Nil occidental, ainsi que la récession économique. Cependant, depuis 2011, le nombre de visites a augmenté constamment et a connu une hausse importante de 11,5 % en 2014, par suite d'activités de commercialisation renouvelées de la part de Parcs Canada, particulièrement pour attirer les nouveaux Canadiens et les jeunes Canadiens qui n'avaient jamais visité de parcs.

... ET LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES CONTINUE DE CROÎTRE — POUR TOUS LES ÂGES

 **Les Canadiens participent à des activités physiques presque quotidiennement.**

La participation globale à au moins 15 minutes d'activité physique a augmenté constamment, passant de 21 à près de 28 fois par mois de 1994 à 2014, une augmentation globale de 31,2 %. Les taux de participation à des activités comme la marche, le vélo, l'exercice, divers sports, le jardinage et la danse sociale sont demeurés sensiblement stables depuis 2003.

 **Les jeunes Canadiens sont les plus actifs, mais les personnes plus âgées adoptent aussi des modes de vie actifs.** Les hommes ont déclaré près de deux occurrences d'activité physique de plus par mois que les femmes en 2014, mais les tendances à la hausse étaient les mêmes chez les deux sexes. Bien que la fréquence de participation soit la plus élevée chez les Canadiens âgés de moins de 25 ans, les taux sont presque identiques pour tous les autres groupes d'âge de 25 à 74 ans. Les adultes plus âgés adoptent de plus en plus des modes de vie actifs, ce qui augure bien pour la santé des Canadiens, alors qu'ils avancent en âge.

CONCLUSION

Les loisirs et la culture contribuent énormément au mieux-être des Canadiens et de leur communauté. Ils contribuent aussi à façonner notre identité nationale et à comprendre qui nous sommes en tant que peuple. Aussi, la diminution globale de la participation des Canadiens à de telles activités est très inquiétante.

On peut se réjouir de savoir que la participation à des activités physiques a augmenté pour tous les groupes d'âge au cours des dernières années, particulièrement en tenant compte des défis que posent le vieillissement de la population et la progression de maladies chroniques comme le diabète et les problèmes de santé liés à l'obésité. En particulier depuis la récession, la capacité des Canadiens de maintenir ou même d'améliorer leur mieux-être grâce à des activités de loisirs a été gravement compromise, alors que les vacances et les dépenses consacrées à des activités et des services de temps libre choisis se sont tous deux effondrés. Il est tout aussi inquiétant de constater qu'au cours des quelques dernières années, les organismes publics, ainsi que les organismes sans but lucratif et bénévoles chargés d'offrir des programmes, des services, des installations et d'autres possibilités récréatives et culturelles, ont connu une diminution du nombre de bénévoles sur lesquels ils peuvent compter et une perte graduelle de leur financement de base.

Ces tendances augurent mal pour le mieux-être des personnes, des communautés et de la société. Si ces tendances devaient se poursuivre, les bienfaits associés aux loisirs et à la culture comme composants essentiels des modes de vie des Canadiens et de nos collectivités ne se concrétiseraient simplement pas. Nous devons renforcer notre capacité d'offrir des occasions et des possibilités de loisirs et de culture à tous les Canadiens. En effet, les droits de la personne fondamentaux aux loisirs et à la participation à la vie culturelle de la communauté, particulièrement les arts, sont enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (Articles 24 et 27)²¹, ainsi que dans la Déclaration des droits de l'enfant (Principe 7).²² Nous devons donc nous efforcer de protéger et de célébrer la participation aux loisirs et à la culture afin d'améliorer le mieux-être de tous les Canadiens.

21. Nations Unies. (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme. Résolution adoptée par l'Assemblée générale, A/RES/3/217A*. Paris, FR. Disponible à : http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf

22. Nations Unies. (1959). *Déclaration des droits de l'enfant. Résolution adoptée par l'Assemblée générale, A/RES/14/1386*. Paris, FR. Disponible à : <http://www.toutsurlesdroitsdelenfant.fr/documents/declaration1959.pdf>

COMBLER L'ÉCART : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES NOVATRICES ET INTÉGRÉES

Le mythe que les gains de l'économie ont un « effet de retombée » a été exposé.

Incontestablement, il existe un écart énorme entre le PIB du Canada et le mieux-être des Canadiens — et il a été accentué par la récession de 2008. Alors que l'économie s'est rétablie après la récession, les niveaux de vie ont chuté et n'ont pas réussi à s'en remettre. Aucun progrès significatif n'a été réalisé en environnement. Moins de Canadiens évaluent leur santé globale et mentale à très bonne, et les gens sacrifient des activités qui rendent souvent la vie intéressante : les loisirs, les arts et la culture, le bénévolat et les liens sociaux.

Nous pouvons faire mieux. La réduction des nombres de personnes vivant dans la pauvreté et notre réussite à garantir un meilleur accès à l'éducation démontrent que des politiques publiques saines peuvent améliorer le mieux être des Canadiens. Les engagements récents du gouvernement fédéral à s'attaquer aux changements climatiques promettent aussi d'engendrer une gamme d'avantages positifs pour les Canadiens actuels et futurs. Nous avons donc la capacité d'accroître le mieux-être des Canadiens de façons significatives.



LE MIEUX-ÊTRE AU CŒUR DES POLITIQUES

Pour inverser les tendances défavorables et réduire l'écart, nous devons comprendre que le mieux-être est un système de systèmes interconnectés. Si nous plaçons le mieux-être plutôt que le problème au centre de la prise de décisions, nous commençons à voir des possibilités de solutions qui franchissent ces systèmes. Ultimement, si nous plaçons le mieux-être au cœur de l'élaboration des politiques, il en émerge des politiques complètes, novatrices et éprouvées qui peuvent avantager tous les Canadiens de multiples façons.

Cela est une invitation à tous les ordres de gouvernement et intervenants de s'engager dans un dialogue et une collaboration plus larges au-delà des frontières, au-delà des ministères et au-delà des secteurs. Notre pays ne mérite rien de moins.

CRÉER UNE VISION POUR DES CHANGEMENTS POSITIFS






À l'automne 2016, l'ICM a invité 18 personnes ayant une expertise dans au moins un des huit domaines à un atelier pour réfléchir sur des orientations stratégiques potentielles qui amélioreraient le mieux-être de tous les Canadiens. On leur a demandé d'examiner les constatations de ce rapport — non seulement dans leur propre domaine d'expertise, mais dans tous les domaines — afin de repérer les liens entre les domaines, ainsi que de proposer des stratégies et des orientations stratégiques qui pourraient aborder divers défis simultanément.

Un des thèmes centraux qui ont émergé est *l'inégalité*, non seulement sur le plan du revenu, mais aussi relativement à la santé, à l'accès aux ressources communautaires et aux possibilités de loisirs et de culture. Le groupe a répondu en recommandant des orientations stratégiques qui tiennent compte de l'impact sur divers domaines du mieux-être — une approche novatrice et intégrée de politiques qui pourrait procurer de multiples avantages aux Canadiens et confirmer leurs valeurs fondamentales.

Relativement à l'inégalité de revenu, le groupe a déterminé deux orientations stratégiques :

 un revenu de base universel et un élargissement des avantages aux Canadiens à faible revenu.

Le groupe a aussi proposé des orientations stratégiques visant à s'attaquer aux inégalités dans d'autres aspects interconnectés de la vie des Canadiens :

-  s'appuyer sur la force du domaine Éducation et élaborer une stratégie d'éducation pancanadienne;
-  mettre l'accent sur une approche « en amont » de la santé;
-  mettre à profit le pouvoir de collaboration des collectivités pour le changement social;
-  offrir un accès universel aux loisirs et à la culture;
-  améliorer la cueillette de données sociales et environnementales.

Si nous plaçons le mieux-être au cœur de l'élaboration des politiques, il en émerge des politiques complètes, novatrices et éprouvées qui peuvent avantager tous les Canadiens de multiples façons.

OFFRIR UN REVENU DE BASE UNIVERSEL DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE SOCIALE AFIN DE RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DE REVENU

Un revenu de base peut réduire la pauvreté, stimuler la croissance économique, réduire les coûts de soins de santé, améliorer l'éducation et réduire les inégalités de sexe — et tout cela en réduisant la bureaucratie.

REVENU DE BASE UNIVERSEL

Un revenu de base universel est, essentiellement, une politique gouvernementale qui garantit un revenu régulier à tous les Canadiens pour les aider à avoir une vie élémentaire et digne. En plus d'améliorer les niveaux de vie, un revenu de base peut accroître la capacité d'une personne ou d'une famille de faire des choix pour satisfaire leurs besoins. Un revenu de base sort de nombreux Canadiens de la pauvreté et accroît l'accès à des possibilités — sur les plans du travail, de la santé et de la vie communautaire. Les Canadiens, particulièrement ceux qui ont de faibles revenus, auraient un meilleur accès à des possibilités diversifiées de participer plus entièrement à l'éducation, aux loisirs, aux arts et à la culture, ainsi qu'aux événements communautaires — qui améliorent tous aussi la santé, le dynamisme communautaire et le mieux-être global.

Un revenu de base peut aussi atténuer la contrainte de temps, permettant de passer plus de temps avec des amis, ainsi que de consacrer plus de temps à d'autres aspects importants de la vie d'une personne, comme la garde d'enfants, les soins aux aînés, l'éducation et le bénévolat. Parmi les autres avantages sociaux qu'il procure, un revenu de base peut réduire la pauvreté, stimuler la croissance économique, réduire les coûts de soins de santé, améliorer l'éducation et réduire les inégalités de sexe — et tout cela en réduisant la bureaucratie.²³

Les Canadiens et les divers partis politiques appuient généralement l'idée d'un revenu de base universel, et le débat est maintenant centré sur la façon de mettre en œuvre une telle stratégie de manière rentable. Bien que plusieurs approches aient été suggérées, elles se divisent en deux types essentiels : (1) un montant fixe accordé à chaque personne, peu importe le revenu, les acquis, la situation d'emploi ou le besoin; (2) un crédit d'impôt remboursable selon lequel chaque personne reçoit un montant en fonction du revenu — les plus pauvres reçoivent le montant maximal, et les plus riches ne reçoivent rien. On nomme aussi cette approche « impôt négatif sur le revenu », et bien qu'elle soit plus difficile à mettre en œuvre, on estime qu'elle est moins coûteuse. C'est aussi l'approche qui suscite le plus d'intérêt et de soutien.²⁴

23. Forget, E.L., Marando, D., Surman, T., & Urban, M.C. (2016). *Pilot lessons: How to design a basic income pilot project for Ontario*. Mowat Research #126. Toronto, ON: Mowat Centre. Consulté à : <https://mowatcentre.ca/pilot-lessons/>

24. Macdonald, D. (2016). *A policymaker's guide to basic income*. Ottawa, ON : Centre canadien de politiques alternatives. Consulté à : <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/policymaker%E2%80%99s-guide-basic-income>

Bien qu'un revenu de base universel ferait en sorte que moins de personnes se retrouveraient dans la pauvreté, il ne doit pas être considéré comme une panacée ou une mesure de remplacement pour tous les programmes d'assistance sociale. Il s'agit plutôt d'une politique à intégrer à la structure d'assistance sociale existante. À l'instar d'autres programmes d'assistance efficaces, comme l'Allocation canadienne pour enfants et le Supplément de revenu garanti, qui réduisent le taux de pauvreté chez les enfants et les personnes âgées, un revenu de base universel comble les écarts qui persistent et assure que les personnes non admissibles aux fonds ciblés ne traversent pas les mailles du filet de sécurité sociale.²⁵

ÉLARGISSEMENT DES AVANTAGES AUX CANADIENS À FAIBLE REVENU

Le fait d'intégrer un revenu de base au système de programmes d'assistance comblerait les écarts de soutien qui émergent inévitablement en raison des changements de circonstances économiques et sociales. Cependant, un grand nombre de tels avantages ne sont pas actuellement accessibles aux Canadiens à faible revenu. Par exemple, comme le travail à temps partiel et précaire est de plus en plus courant, moins de Canadiens ont accès à des avantages liés à l'emploi qui leur fournissent des soins de santé, des soins dentaires, une retraite et d'autres avantages. Les personnes les plus à risque sont les femmes, les parents seuls, les Autochtones, les groupes racialisés et les personnes handicapées. Ces inégalités remettent en question nos valeurs canadiennes d'équité et de justice pour tous. L'élargissement des avantages aux Canadiens à faible revenu aiderait à protéger les personnes vulnérables contre les risques associés à la perte de ces avantages.²⁶

Lorsque les Canadiens ne peuvent pas accéder à un revenu de base et aux avantages dont ils ont besoin, leur santé physique et mentale en souffre, le risque d'insécurité de logement et alimentaire augmente, la participation à la communauté, aux arts, à la culture et aux loisirs diminue, et le stress est amplifié. On ne peut trop insister sur les effets de ces facteurs sur le mieux-être individuel, et on ne peut en sous-estimer l'impact sur la communauté.

Ensemble, ces deux orientations stratégiques indiquent que nous devons :



instaurer un revenu de base universel pour tous les Canadiens dans le cadre du système d'assistance sociale;



continuer d'élargir les avantages de santé et sociaux aux Canadiens à faible revenu et à revenu modeste.

25. Zon, N. (2016). *Would a universal basic income reduce poverty? Policy Brief*. Toronto, ON: Maytree. Consulté à : <http://maytree.com/policy-and-insights/publications/policy-brief-basic-income.html>

26. Granofsky, T., Corak, M., Johal, S., & Zon, N. (2015). *Renewing Canada's social architecture. Framing paper*. Toronto, ON: Mowat Centre. Consulté à : <https://mowatcentre.ca/renewing-canadas-social-architecture/>

ADOPTER UNE STRATÉGIE D'ÉDUCATION PANCANADIENNE

L'Éducation a connu les progrès les plus importants au cours des années. Compte tenu de son importance pour de si nombreux aspects de la vie des Canadiens, il s'agit d'un domaine qui devrait être mis à profit pour atteindre plusieurs objectifs du mieux-être. En nous appuyant sur l'infrastructure d'éducation existante et en optimisant le pouvoir des programmes de cours, nous pouvons améliorer la préparation des Canadiens pour la vie, le travail et leur pleine participation à la société.

Le moyen d'obtenir ces résultats est une stratégie d'éducation pancanadienne qui s'échelonne de la petite enfance à l'âge adulte avancé, en créant des possibilités d'études formelles ainsi que d'apprentissage permanent et d'acquisition de compétences. La stratégie reconnaîtrait et célébrerait l'éducation en tant que processus qui dure toute la vie, commençant de façon informelle dans la famille, et se poursuivant continuellement par l'éducation durant la petite enfance, les études primaires et secondaires, les diverses possibilités d'études post-secondaires et l'apprentissage permanent des adultes.

L'objectif de la stratégie comporte trois volets :

1. Accroître la disponibilité et l'abordabilité des possibilités d'apprentissage formel et informel à tous les niveaux d'éducation.
2. Améliorer les programmes de cours afin de renforcer leurs liens avec les résultats du mieux-être.
3. Réduire les obstacles interprovinciaux aux possibilités d'éducation et de travail, en permettant une plus grande mobilité à l'échelle du pays pour les Canadiens.

La stratégie inclut des composants à tous les niveaux d'éducation :

Éducation de la petite enfance

- » Faire de l'apprentissage par le jeu une partie intégrale du système d'éducation public pour tous les enfants âgés de 3 à 6 ans, peu importe où ils vivent au Canada.²⁷

Prématornelle à la 12^e année

- » Renforcer les possibilités d'apprentissage en éducation civique, en éducation physique, artistique et culturelle, en éducation en droits de la personne, en intendance environnementale et en cohésion sociale, dans tous les programmes de cours.
- » Intégrer des possibilités d'acquisition de compétences et de formation en leadership communautaire pour ajouter à l'éducation civique.
- » Inclure des possibilités d'acquisition réussie de compétences sociales et affectives et d'accroissement du mieux-être pour les étudiants.

27. Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2012). *Déclaration du CMEC sur l'apprentissage par le jeu*. Toronto, ON : Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Consulté à : http://www.cmec.ca/Publications/lists/publications/attachments/282/play-based-learning_statement_fr.pdf



Post-secondaire

- » Assurer une éducation post-secondaire abordable et accroître l'accès à du soutien financier, incluant des subventions pour l'apprentissage, l'acquisition de compétences et l'apprentissage de métiers post-secondaires, ainsi que des prêts étudiants sans intérêt.
- » Élargir les services de garde abordables pour les rendre accessibles aux étudiants de niveaux collégial et universitaire ayant de jeunes enfants.

Formation

- » Améliorer le transfert harmonieux des étudiants entre les provinces et les territoires afin d'assurer la continuité et l'amélioration des expériences scolaires.
- » Abolir les obstacles entre différentes compétences afin d'améliorer la mobilité d'enseignants compétents entre les provinces et les territoires.

La garde d'enfants favorise l'égalité entre les sexes en offrant plus de possibilités aux femmes de s'intégrer à la population active, réduit le risque de pauvreté et, surtout, réduit les inégalités.

Une mesure qui doit être jointe à cette stratégie est l'accroissement de l'accessibilité et de l'abordabilité de places en centre de services de garde réglementés à l'échelle nationale. La garde d'enfants offre d'importants avantages sur le plan du développement des enfants d'âge préscolaire. Elle améliore le mieux-être des enfants, contribue à la réussite scolaire future, aide à jeter les bases d'un apprentissage à vie et rend les résultats d'apprentissage plus équitables. De plus, la disponibilité de garde d'enfants favorise l'égalité entre les sexes en offrant plus de possibilités aux femmes de s'intégrer à la population active, réduit le risque de pauvreté et, surtout, réduit les inégalités.²⁸ Aussi, on devrait considérer les ressources de garde d'enfants comme étant un composant plus large d'une stratégie d'éducation pancanadienne qui mène à un plus grand mieux-être pour tous.

L'éducation est un déterminant essentiel pour la santé, les niveaux de vie, ainsi que la participation à la démocratie et aux activités culturelles. Les effets positifs de l'éducation sont aussi ressentis dans la famille des personnes — souvent pour des générations. De plus, lorsque les écoles deviennent un carrefour communautaire offrant des programmes avant et après les cours, créant des partenariats communautaires et tenant des événements, les effets positifs sont amplifiés dans l'appartenance et le dynamisme communautaires. La santé, la culture et les loisirs sont aussi améliorés.

Un dialogue pancanadien portant sur les compétences globales dans les écoles est déjà entamé au Conseil des ministres de l'Éducation, qui a publié un cadre comportant un jeu de « lignes directrices pour des politiques éducatives et des programmes d'études afin d'appuyer l'élaboration de programmes de qualité pour l'apprentissage des jeunes enfants. »²⁹ En élaborant une stratégie d'éducation nationale, nous favoriserions l'avancement vers de nombreux résultats importants du mieux-être.

28. Friendly, M. (2016). *Early childhood education and care as a social determinant of health*. In D. Raphael (Ed.), *Social determinants of health: Canadian perspectives* (3rd ed., pp. 192-217). Toronto, ON: Canadian Scholars' Press.

29. Groupe de travail du CMEC. (2014). *Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants*. (p. 4). Toronto, ON : Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Consulté à : <http://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/327/2014-07-Early-Learning-Framework-FR.pdf>

METTRE L'ACCENT SUR UNE APPROCHE « EN AMONT » DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Les endroits et les conditions dans lesquels nous vivons, apprenons, travaillons et nous divertissons sont les déterminants les plus importants de notre état de santé.³⁰ De même, notre santé physique et mentale influe sur notre capacité de travailler, d'apprendre, ainsi que de nous engager entièrement envers nos amis et dans nos communautés. Malheureusement, notre système de soins de santé actuel n'a pas été conçu pour tenir compte de ces facteurs. Il est axé principalement sur une « approche en aval », c'est-à-dire de rétablir la santé une fois qu'elle est perdue. En revanche, une « approche en amont » pourrait prévenir les affections, les maladies et les lésions avant qu'elles se manifestent.

Les endroits et les conditions dans lesquels nous vivons, apprenons, travaillons et nous divertissons sont les déterminants les plus importants de notre état de santé.

La réflexion en amont transfère l'accent sur les conditions et les circonstances dans lesquelles les Canadiens vivent, et cerne les facteurs qui contribuent le plus à une mauvaise santé. Une fois les facteurs cernés, la promotion de la santé et les décisions relatives aux soins sont prises pour minimiser l'incidence de ces facteurs avant qu'ils nuisent à la santé des gens. Le fait de vivre dans la pauvreté et l'accès limité à l'éducation sont parmi les facteurs les plus cruciaux associés à une mauvaise santé. En mettant en œuvre les orientations stratégiques mentionnées plus tôt — un revenu de base universel et une stratégie d'éducation pancanadienne — nous faisons un grand pas vers une réflexion en amont pour la promotion de la santé.



Une approche en amont fournit un accès plus large à une gamme de soutiens de santé et sociaux communautaires et aide à réduire la pression sur le système de soins de santé primaires. Elle fournit aux Canadiens du soutien dans des environnements qui leur sont plus pratiques et accessibles, comme leur domicile, des centres de santé communautaires, ainsi que leur lieu de travail ou leur école. Un modèle de santé communautaire comporte de nombreux avantages connexes qui représentent les valeurs fondamentales des Canadiens. Les Canadiens privilégient une plus grande autonomie dans l'administration personnelle de leurs soins, ce qui procure un plus grand sentiment de confort, de contrôle et de dignité, un accent plus prononcé sur la promotion de la santé et la prévention de la maladie, et conséquemment,

30. Raphael, D. (Ed.). (2016). *Social determinants of health: Canadian perspectives* (3rd ed.). Toronto, ON: Canadian Scholars' Press.



de meilleurs résultats de santé.³¹ Ultiment, une approche en amont peut réduire les inégalités en santé.

Pour favoriser le changement vers une réflexion en amont quant à la promotion de la santé à long terme des Canadiens, nous devons :

-  adopter une approche proactive et préventive aux soins de santé qui cerne les facteurs contribuant à une mauvaise santé et s'y attaque;
-  élargir l'accès en créant un réseau communautaire de soutiens de santé et sociaux qui permet aux gens — particulièrement les personnes faisant face à des obstacles à une meilleure santé — de bénéficier de ses avantages là où ils vivent. Un tel réseau inclut un meilleur accès à :
 - des possibilités de soins de santé, comme des infirmières praticiennes, des équipes de santé familiales, des nutritionnistes et des travailleurs sociaux, visant une approche plus holistique à la promotion de la santé et aux soins — peu importe le lieu où vivent les gens, leur niveau de revenu ou leurs circonstances de vie;
 - des soutiens et services aux gens à leur domicile et dans leur communauté, en réduisant le recours à des établissements de soins de longue durée;
 - des services de santé mentale dans divers établissements de la communauté;
 - des soutiens aux fournisseurs de soins formels et aux soignants familiaux informels afin d'assurer le maintien de leur santé physique et mentale ainsi que d'accroître leur capacité de participer pleinement à la communauté.

Il a déjà été démontré qu'une approche en amont peut être un moyen efficace, efficient et abordable d'offrir un soutien en santé et social. Les centres de santé communautaire (CSC) collaborent avec d'autres organismes et la communauté pour intégrer entièrement une vaste gamme de services de promotion de la santé et de développement communautaire. Ces services aident de façon proactive les personnes dans le besoin à surmonter les obstacles à un plus grand mieux-être qui sont attribuables à des facteurs sociaux et économiques, comme les niveaux de revenus, l'accès à un logement ou à un refuge, l'éducation, la langue et la situation géographique. Bien que les CSC aient très bien réussi à répondre aux besoins de soins de santé des populations vulnérables ainsi qu'à traiter des enjeux de santé complexes et multiples, trop peu de Canadiens y ont accès. L'élargissement du modèle et du réseau de CSC permettrait de réorienter les efforts vers une réflexion en amont sur la promotion de la santé, de réduire les inégalités et d'améliorer le mieux-être global.

31. MacIntosh, E., Rajakulendran, N., & Salah, H. (2014). *Transforming health: Towards decentralized and connected care*. MaRS Market Insights. Toronto, ON: MaRS Discovery District. Consulté à : <https://www.marsdd.com/wp-content/uploads/2014/09/Sep15-MaRS-Whitepapers-SmartHealth.pdf>

METTRE À PROFIT LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES GRÂCE À LA COLLABORATION

En investissant dans les ressources, humaines et physiques, et en les partageant, nous sommes mieux positionnés pour réaliser une vision partagée d'une qualité de vie individuelle et communautaire améliorée.

Les collectivités canadiennes sont les principaux milieux pour améliorer notre accès aux arts et aux loisirs, à des aliments nutritifs et à du logement abordable, ainsi qu'à du transport en commun accessible et abordable, et pour favoriser l'engagement civique. Le mieux-être des citoyens et des communautés peut être amélioré collectivement grâce à une planification sociale novatrice et à une conception urbaine améliorée qui opte pour la viabilité³², une offre accrue d'espaces publics bâtis et naturels, ainsi que la conception de quartiers qui facilitent la marche. La façon d'obtenir ces résultats à l'échelle communautaire est de renforcer la collaboration et la coopération entre les intervenants, d'éliminer l'isolement entre les secteurs, ainsi que de faire preuve d'innovation sociale. En investissant dans les ressources, humaines et physiques, et en les partageant, nous sommes mieux positionnés pour réaliser une vision partagée d'une qualité de vie individuelle et communautaire améliorée.

La collaboration et la coopération entre les agences et les organismes communautaires sont essentielles à la réalisation de changements sociaux et au renforcement du dynamisme communautaire. Pour réaliser de tels changements, les organismes doivent cesser de fonctionner en isolement, peu importe la mesure dans laquelle leurs objectifs sont louables, et travailler en vue de résoudre des problèmes complexes grâce à l'impact collectif — un processus qui « met l'accent sur les relations entre les organismes et la démarche vers des objectifs communs. »³³ Les agences et les organismes communautaires partagent tous la vision de procurer aux citoyens la meilleure qualité de vie, et cette vision peut être leur incitation à collaborer davantage. En travaillant ensemble, ils réalisent les changements sociaux qu'ils visent.

32. Hicks, C.C., Levine, A., Agrawal, A., Basurto, X., Breslow, S.J., Carothers, C, ... , & Levin, P.S. (2016). *Engage key social concepts for sustainability: Social indicators, both mature and emerging are underused*. *Science*, 352(6281), 38-40.






33. Kania, J., & Kramer, M. (2011). *Collective impact*. *Stanford Social Innovation Review*, Winter, 36-41. Disponible à : https://ssir.org/images/articles/2011_WI_Feature_Kania.pdf

Cinq conditions sont nécessaires pour que les organismes produisent un impact collectif :

1. But commun — établir les objectifs selon une vision partagée.
2. Mesures communes — recueillir et partager les preuves nécessaires pour surveiller les progrès.
3. Activités de renforcement mutuel — s'appuyer sur la contribution unique de chaque organisme.
4. Communication continue — renforcer la confiance, solidifier les motifs, et garantir les progrès.
5. Soutien central — créer et définir le leadership nécessaire pour favoriser et maintenir la coopération.³⁴

Les gouvernements municipaux doivent aussi jouer un rôle. En plaçant le mieux-être au cœur des politiques municipales et en offrant un leadership politique, les municipalités peuvent appuyer les efforts de collaboration afin d'atteindre une qualité de vie communautaire — un objectif que les autres ordres de gouvernements tentent aussi d'atteindre, en ayant de la difficulté à y arriver seuls. Parallèlement, les groupes sans but lucratif et bénévoles, les bailleurs de fonds et le secteur privé peuvent revendiquer avec les gouvernements municipaux l'élaboration de programmes, de services et de politiques qui abordent leur objectif commun et, ultimement, améliorent le mieux-être simultanément dans plusieurs domaines.

En adoptant la collaboration et en mettant à profit les ressources locales pour améliorer le mieux-être, les municipalités peuvent :

-  accroître l'engagement des citoyens et des organismes communautaires dans la planification, l'élaboration et le partage d'atouts importants, comme les écoles, les bibliothèques et les centres communautaires, les parcs, les sentiers et les pistes cyclables, les espaces ouverts pour les arts et les rencontres publiques, ainsi que l'utilisation alternative des terrains, comme l'agriculture urbaine;
-  examiner la façon dont l'environnement naturel et bâti a une incidence sur de nombreux aspects du mieux-être dans tous les domaines, ainsi que travailler vers l'élaboration d'immeubles plus verts, de communautés conçues pour favoriser la marche, de quartiers à usages multiples, ainsi que d'espaces intégrés où les résidents peuvent se rencontrer, planifier et jouer;
-  offrir un transport en commun abordable et accessible afin de viser une santé améliorée, un engagement plus profond aux activités récréatives et culturelles, un accès à de meilleurs aliments et emplois, la réduction d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'un emploi du temps plus efficace pour atteindre un meilleur équilibre travail-vie;
-  s'assurer que tous les citoyens, peu importe leur statut social ou économique, ont accès à des possibilités de travail décent, à des aliments et du logement sécuritaires, aux loisirs, aux arts et à la culture, ainsi qu'à un engagement civique enrichi;
-  surveiller les progrès vers les objectifs de mieux-être grâce à une cueillette régulière de données communautaires afin d'établir une base de référence des besoins locaux, de cerner les écarts d'accès à des possibilités qui favorisent le mieux-être, ainsi que d'orienter les politiques et les initiatives locales, particulièrement en appui aux groupes marginalisés qui peuvent accuser du retard.

34. Kania, J., & Kramer, M. (2013). Embracing emergence: How collective impact addresses complexity. *Stanford Social Innovation Review*, January, 1-7.
Disponible à : https://ssir.org/pdf/Embracing_Emergence_PDF.pdf

OFFRIR UN ACCÈS UNIVERSEL AUX LOISIRS ET À LA CULTURE

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.³⁵

On devrait considérer les loisirs non seulement comme un droit humain de base, mais aussi comme un bien public.







Nous consacrons souvent notre temps aux loisirs et à la culture lorsque notre vie est satisfaisante, lorsque nous pouvons réellement être nous-mêmes avec des amis, la famille et des membres de la communauté, ainsi que lorsque nous participons à des activités et nourrissons des intérêts qui enrichissent notre qualité de vie. En plus de nous enrichir personnellement, la participation à des activités de loisirs, culturelles et récréatives nous enrichit collectivement. Elle est inévitablement de nature sociale — elle nous met régulièrement en relation avec d'autres personnes qui partagent des intérêts et des valeurs semblables. Ces liens aident à renforcer la cohésion sociale en créant des liens plus solides avec la communauté, en alimentant des relations de confiance accrue, ainsi qu'en favorisant une meilleure compréhension des divers groupes au sein de la communauté. Malheureusement, alors que plus de personnes ont de la difficulté à joindre les deux bouts, ont un emploi précaire et sont plus préoccupées par leur logement et leur famille, les loisirs sont souvent sacrifiés.

Pourtant, nous savons que le temps consacré au bénévolat ou à la participation aux loisirs, à la culture et à la récréation est important pour notre santé physique et mentale, nos liens sociaux, notre capacité d'apprendre et de croître, ainsi que notre sentiment d'appartenance. Les loisirs constituent un moyen efficace d'intégrer les nouveaux Canadiens ou les personnes marginalisées. Les espaces publics où nous participons fréquemment à des activités de loisirs sont des lieux où la confiance, la réciprocité et les amitiés croissent. En consacrant plus de temps à pratiquer des activités avec des amis, nous allégeons le stress et le sentiment de contrainte de temps. Aussi, une baisse de plus de 9 % du domaine Loisirs et culture est particulièrement inquiétante, parce qu'il est celui où notre mieux-être peut être le plus dynamisé.

Pour aider à renverser la tendance à la baisse au cours des 21 dernières années, on devrait considérer les loisirs non seulement comme un droit humain de base, mais aussi comme un bien public. Les loisirs ne sont pas un bien qu'on peut acheter ou vendre sur le marché. Ils constituent l'expression fondamentale de ce que nous sommes et devraient être accessibles à tous, peu importent les circonstances. Tous les Canadiens devraient avoir une possibilité égale de participer aux loisirs et à la culture en tant que moyen fondamental d'améliorer le mieux-être individuel et communautaire.

35. Nations Unies. (1948). Article 24. dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Résolution adoptée par l'Assemblée générale, A/RES/3/217A. Paris, FR. Disponible à : http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf

Conséquemment, pour renverser la baisse en Loisirs et culture, les gouvernements doivent :

-  s'assurer que les installations, les programmes et les services récréatifs publics sont accessibles à tous les membres de la communauté, par exemple, en éliminant ou subventionnant les frais d'usage pour les personnes à faible revenu et en élargissant les possibilités aux groupes marginalisés;
-  maintenir et accroître le financement pour mettre à niveau les infrastructures de parcs, de loisirs et d'arts dans nos communautés;
-  offrir aux enfants plus de possibilités de jeux actifs et extérieurs;
-  appuyer l'élaboration d'activités culturelles et récréatives non traditionnelles pour célébrer la diversité et favoriser les liens sociaux;
-  rendre plus disponibles et accessibles les espaces ouverts naturels et bâtis afin de s'assurer que les communautés nouvelles et réaménagées incluent un réseau intégré d'espaces où l'engagement citoyen, les interactions sociales et le jeu puissent avoir lieu;
-  mettre à profit les ressources communautaires en appuyant la collaboration entre les groupes communautaires et les organismes publics qui cernent les besoins locaux et facilitent l'accès à des possibilités de loisirs et culturelles, particulièrement pour les groupes marginalisés et les nouveaux Canadiens.

Ces orientations stratégiques cadrent avec *Sur la voie du bien être — Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada*³⁶ (le Cadre) élaboré par l'Association canadienne des parcs et loisirs et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs, et subséquemment approuvé par les ministres fédéral et provinciaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs au Canada. Le Cadre conçoit les loisirs comme une voie vers le mieux-être individuel et communautaire, ainsi que le mieux-être des environnements naturels et bâtis. Parmi ses objectifs, le Cadre revendique une vie active, une intégration et une accessibilité accrues aux loisirs, des environnements qui favorisent la participation et le renforcement communautaire, ainsi que l'établissement de liens entre les gens et la nature.

Une indication que le gouvernement fédéral reconnaît l'importance d'appuyer l'accès aux loisirs et à la culture pour tous les Canadiens est l'annonce récente de l'assurance que le financement est disponible pour soutenir les infrastructures de loisirs et de culture dans les collectivités canadiennes. Par exemple, le Nouveau Fonds Chantiers Canada, dont une partie octroie environ 13 milliards \$ pour appuyer des projets d'importance nationale, régionale et locale, a été élargi en avril 2016 pour inclure les infrastructures en culture, loisirs et tourisme. De plus, en mai 2016, le Fonds du Canada pour les espaces culturels a commencé à investir 162,8 milliards \$ dans les infrastructures culturelles, améliorant ainsi les conditions matérielles nécessaires pour favoriser la créativité et l'innovation artistiques, et ultimement, élargir l'accessibilité de tous les Canadiens aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques, ainsi qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales. Alors que de tels fonds deviennent disponibles, les collectivités devraient adopter la collaboration afin de rassembler divers secteurs — et, conséquemment, les intervenants de divers domaines du mieux-être — ainsi que d'obtenir les ressources nécessaires qui mènent à des changements sociaux.

36. Association canadienne des parcs et loisirs / Conseil interprovincial du sport et des loisirs. (2015). *Sur la voie du bien-être - Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada*. Ottawa, ON : Association canadienne des parcs et loisirs. Disponible à : <http://www.cpra.ca/FR/main.php?action=cms.framework>





La prise de décisions fondée sur des preuves est essentielle pour nous assurer que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sont guidées par les indicateurs les plus récents et pertinents du mieux-être.

AMÉLIORER LA CUEILLETTE DE DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Nous vivons à l'aire des « mégadonnées ». Les ordinateurs portables suivent littéralement nos moindres faits et gestes. Les sociétés de cartes de crédit surveillent chaque transaction, et nos téléphones cellulaires utilisent un système mondial de localisation par satellite pour cartographier tous nos déplacements. Et pourtant, le Canada et les provinces ne disposent pas d'un système intégré de données sociales et environnementales exhaustives qui fournirait un portrait plus précis de notre mieux-être. Les données devraient être recueillies partout au pays régulièrement, sous une forme normalisée, et à une échelle géographique qui nous permettrait de surveiller les progrès de l'échelle nationale à l'échelle locale dans tous les domaines du mieux-être.


La prise de décisions fondée sur des preuves est essentielle pour nous assurer que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sont guidées par les indicateurs les plus récents et pertinents du mieux-être. Voilà pourquoi nous devons accorder une plus grande priorité à la cueillette et la publication régulières de données de haute qualité et fiables. Statistique Canada, Environnement Canada et d'autres organismes fédéraux produisent effectivement d'excellentes sources de données. Malheureusement, il existe peu d'ensembles de données nationales solides, pluriannuels et entièrement accessibles sur un large éventail d'aspects sociaux et environnementaux de nos vies.

En l'absence de telles données, nos efforts pour rendre compte des modifications de la qualité de vie au Canada sont compromis. Nous devons donc :

-  accorder une plus grande priorité à la cueillette régulière de données sociales et environnementales de haute qualité et fiables afin de mieux éclairer la prise de décisions et l'élaboration de nouvelles politiques;
-  nous assurer de la disponibilité continue de données fiables, valides et pertinentes sur tous les aspects du mieux-être ainsi que de l'accessibilité continue à celles-ci;
-  recueillir des données du niveau national au niveau local afin d'assurer la surveillance des progrès relatifs au mieux-être à toutes les échelles géographiques ainsi qu'une comparabilité suffisante;
-  développer davantage les systèmes pour intégrer des données administratives et des données de sondages nationaux afin de fournir des sources de données plus complètes et solides, sans accroître le nombre de sondages ni la redondance des données recueillies.

Même si ces recommandations sont mises en œuvre, il existe toujours un important écart dans notre compréhension du mieux-être de tous les Canadiens. En particulier, des données complètes manquent concernant les Autochtones du Canada. De nombreux sondages nationaux excluent les personnes vivant dans des réserves et dans des collectivités désignées dans les provinces. Il arrive souvent aussi qu'ils n'incluent pas les personnes vivant au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Conséquemment, leurs voix sont rarement incluses dans les profils nationaux des Canadiens. Étant donné que les Autochtones du Canada font face à de graves défis relatifs à la santé, aux niveaux de vie et aux possibilités d'éducation de qualité, leur manque de représentation dans nos données — et par conséquent, notre compréhension — est inacceptable.

De meilleures données — et une meilleure compréhension de ces données grâce à un renforcement continu des relations et de la confiance — éclaireraient les politiques conçues pour améliorer le mieux-être de tous les Canadiens.

-  Améliorer la portée, la qualité et la disponibilité des données sur le mieux-être des Autochtones.

CONCLUSION

L'ICM favorise un dialogue constructif et éclairé qui peut mener à des changements sociétaux positifs. Il nous permet de faire une pause pour remettre en question le statu quo et envisager d'autres façons de promouvoir une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.

Les divergences entre l'ICM et le PIB nous démontrent clairement que nous n'avons pas fait les bons investissements dans notre population et nos collectivités, et que nous n'y avons pas investi depuis longtemps. Il est temps que les politiques publiques mettent plus l'accent sur la qualité de nos vies. En examinant les constatations de l'ICM selon une perspective de politiques et en tenant compte de la façon dont les changements surviennent dans un système complexe de domaines interconnectés, nous pouvons prendre de meilleures décisions sur la façon d'améliorer la qualité de vie de tous. Nous pouvons déterminer comment les divers ordres de gouvernement, le secteur privé, la collectivité et les organismes sans but lucratif peuvent collaborer à l'amélioration des domaines où nous accusons du retard depuis 1994, tout en mettant à profit ceux qui se sont améliorés durant la même période. L'interconnexion entre les domaines de l'ICM exige ce niveau de collaboration afin d'obtenir les meilleurs résultats pour tous les Canadiens. Cette façon d'agir guidera l'élaboration et la mise en œuvre de bonnes politiques publiques et permettra de mesurer l'évolution de ce qui compte véritablement pour les Canadiens pour les années à venir.



ANNEXE A

PIB : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Afin de comprendre les différences entre le produit intérieur brut (PIB) et l'Indice canadien du mieux-être (ICM), il est important de comprendre comment on définit le PIB. En termes simples, le PIB renvoie à la production agrégée d'une économie — c'est-à-dire la valeur de tous les biens et services finaux — produits dans un pays durant une période donnée. En termes plus techniques, le PIB peut être déterminé de trois façons, qui devraient toutes, en principe, arriver au même résultat. Les trois approches de mesure du PIB sont : (1) l'approche de production ou de valeur ajoutée; (2) l'approche du revenu; (3) l'approche des dépenses finales.³⁷ De façon claire, selon l'approche des dépenses, la formule du PIB est :

PIB = consommation privée + investissement brut + dépenses du gouvernement + (exportations-importations)

L'ICM, d'autre part, suit huit domaines qui forment ensemble une mesure exhaustive du mieux-être. Alors que l'ICM mesure comment nous nous portons en tant que citoyens engagés dans les aspects privé, public et bénévole de notre vie, le PIB mesure de façon agrégée l'argent que nous recevons, ce que nous achetons avec cet argent ou ce qu'il nous en coûte pour l'obtenir.

Le fait que notre mieux-être accuse constamment du retard par rapport aux dépenses et à la consommation ne fait pas que démontrer que l'argent ne peut pas acheter le bonheur; il révèle aussi que lorsque le PIB est utilisé pour orienter les politiques économiques et sociales, nous ne sommes pas nécessairement en meilleure posture en tant que nation. Comme nous l'avons illustré précédemment à la Figure 1, au cours du temps, le rendement de notre économie devance notre qualité de vie. Cela est au cœur même de l'enjeu des inégalités croissantes — où certains d'entre nous réussissent extrêmement bien, alors que nombre d'entre nous s'en tirent moins bien.

37. Statistique Canada. (2008). *Guide des comptes des revenus et dépenses*. N° 13-017-x au catalogue. Ottawa, ON : Ministère de l'Industrie.

MYTHES POPULAIRES RELATIFS AU PIB

MYTHE N° 1 : LE PIB MONTRE COMMENT UN PAYS SE PORTE

RÉALITÉ : Le PIB n'est pas une mesure des progrès ou du mieux-être d'une société. Il n'en a jamais été ainsi. Dès 1934, le lauréat du prix Nobel Simon Kuznets reconnaissait qu'« On ne peut guère présumer du mieux-être d'une nation à partir d'une mesure du revenu national », comme il est défini par le PIB.

Le PIB a d'abord été instauré aux États-Unis, durant la Grande Crise, en tant que façon de mesurer à quel point et à quelle vitesse l'économie des États-Unis décroissait. La mesure a été ensuite adoptée par le reste du monde, parce qu'elle fait très bien ce qu'elle doit faire — additionner la valeur de tous les biens et services produits dans un pays durant une période donnée.

Mais le PIB ne nous dit rien au sujet de la façon dont nous nous tirons bien ou moins bien dans une grande variété d'autres déterminants économiques, sociaux, de santé et environnementaux qui façonnent notre pays, nos communautés ou notre vie quotidienne. Bref, le PIB ne nous dit rien au sujet du genre de monde que nous créons pour nous-mêmes et les générations futures, et ne nous révèle pas si nous progressons ou reculons. L'ICM fait cela.

MYTHE N° 2 : TOUTE CROISSANCE EST BONNE

RÉALITÉ : Le PIB repose sur l'hypothèse philosophique que toute croissance est bonne — une marée montante soulève tous les bateaux. Mais toute croissance est-elle réellement bonne? Et les activités ne comportant pas d'échange monétaire sont-elles toutes sans valeur?

Si vous vous reportez au PIB, la réponse aux deux questions est « oui ». Le PIB ne fait aucune distinction entre les activités économiques qui sont bonnes pour notre mieux-être et celles qui sont nuisibles. Les dépenses relatives au tabac, aux catastrophes naturelles ou humaines, au crime et aux accidents contribuent toutes à la croissance du PIB.

Par contre, la valeur des tâches ménagères non rémunérées, la garde d'enfants, le travail bénévole et le temps de loisirs ne sont pas inclus dans le PIB parce qu'ils ont lieu en dehors du marché formel. De plus, le PIB n'inclut pas de soustractions pour les activités qui réchauffent notre planète, polluent notre air et nos cours d'eau, ou détruisent les terres agricoles, les terres humides et les forêts matures. La notion de durabilité — nous assurer que les ressources précieuses sont préservées pour les générations futures — ne fait pas partie de l'équation.

38. Kuznets, S. (1934). *National income, 1929-1932*. 73rd US Congress, 2^d Session, Senate Document no. 124, p. 7.



Les failles du PIB, ainsi que de son cousin PNB, ont été résumées de la façon la plus éloquente par le sénateur Robert Kennedy au cours d'un discours qu'il a prononcé il y a près d'un demi-siècle :

... Notre produit national brut [...] comprend la pollution de l'air, les publicités vantant les cigarettes et les ambulances nécessaires pour débarrasser les routes du carnage. Il comprend les serrures spéciales sur nos portes et les prisons qui servent à incarcérer ceux qui les forcent. Il comprend la destruction des séquoias et la perte de merveilles naturelles écrasées sous un étalement chaotique.

... Par contre, le produit national brut ne tient compte ni de la santé des enfants, ni de la qualité de leur éducation, ni de la joie qu'ils retirent de leurs jeux. Il ne comprend ni la beauté de notre poésie, ni la force de nos mariages, ni l'intelligence des débats publics, ni l'intégrité des fonctionnaires. Il ne mesure ni notre esprit, ni notre courage, ni notre sagesse, ni notre savoir, ni notre compassion ou notre dévouement à l'égard de notre pays. Il mesure tout, sauf ce qui donne un sens à la vie.³⁹

MYTHE N° 3 : LA RÉDUCTION DES DÉPENSES STIMULERA L'ÉCONOMIE ET ACCROÎTRA LE PIB

RÉALITÉ : Il n'y a aucun doute que les gouvernements dépensent beaucoup d'argent. Mais à quoi dépensent-ils cet argent? Principalement à la construction d'écoles, d'hôpitaux, de routes et de ponts, au transport public, au paiement des salaires des enseignants, des médecins, des infirmières, des policiers, des pompiers et de nombreux autres fonctionnaires précieux. Ces derniers, à leur tour, retournent l'argent à l'économie en dépensant pour des aliments, des vêtements, du logement, le cinéma, des billets de hockey, et généralement en appuyant les nombreuses petites entreprises qu'on retrouve partout dans nos rues.

Les dépenses des gouvernements constituent une portion importante du PIB. Cela signifie que lorsque des coupures importantes sont faites pour réduire les déficits, rembourser la dette, ou autrement « garder le contrôle de notre situation financière », beaucoup d'argent est retiré de l'économie, et le PIB peut décroître. Si les coupes des gouvernements sont suffisamment importantes pour réduire le PIB global, elles pousseront automatiquement le Canada dans une pénible récession. Donc, au lieu de stimuler l'économie, les coupures massives dans les dépenses publiques peuvent en réalité produire le contraire.

La réalité est que nous ne pouvons pas nous restreindre davantage. Pour payer nos dettes publiques, nous devons faire croître notre économie. Les gouvernements doivent faire partie de l'équation, mais ils doivent dépenser et investir dans les domaines qui améliorent notre qualité de vie collective, de sorte que nous ayons une population possédant la force de relever nos défis et de respecter nos obligations. Cela n'est pas réellement différent d'une famille payant son hypothèque et ses coûts de subsistance en obtenant un emploi plus rémunérateur au lieu de couper dans les aliments et les médicaments sur ordonnance.

39. Kennedy, R.F. (1968, March 18). Remarks of Robert F. Kennedy at the University of Kansas. Lawrence, KS. Consulté à : <http://www.jfklibrary.org/Research/Ready-Reference/RFK-Speeches/Remarks-of-Robert-F-Kennedy-at-the-University-of-Kansas-March-18-1968.aspx>



ANNEXE B

L'ICM : MÉTHODES

L'année de référence choisie pour surveiller les tendances du mieux-être est 1994, l'année où l'Enquête nationale sur la santé de la population a débuté. Dans le présent rapport, nous actualisons les tendances jusqu'à 2014, l'année la plus récente pour laquelle le jeu de données intégrales le plus à jour dans les huit domaines est disponible.

Les indicateurs utilisés dans l'ICM sont tirés principalement des sources de données fournies par Statistique Canada. Les enquêtes nationales menées au cours du temps, desquelles les données sont tirées, incluent l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, l'Enquête sur la population active, les divers cycles de l'Enquête sociale générale (p. ex., l'emploi du temps, les réseaux sociaux, l'identité sociale et la victimisation), l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada, ainsi que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Les indicateurs sont aussi tirés de sources de données fournies par Environnement Canada, le Bureau de régie interne, Élections Canada et Parcs Canada. Enfin, des indicateurs choisis sont fournis par des groupes et des organismes indépendants comme l'OCDE, le *Global Footprint Network*, CIBC, le *Canadian Centre for Economic Analysis* ainsi que la *Childcare Resource and Research Unit*.

Un grand nombre de ces indicateurs étant mesurés de façons très différentes, la première étape consiste à attribuer à chaque indicateur une valeur de 100 à l'année de référence. Les changements de pourcentages sont ensuite calculés pour chaque année subséquente, les variations positives reflétant une certaine amélioration du mieux-être, et les variations négatives indiquant une détérioration. Cette approche s'applique aux 64 indicateurs, ainsi qu'aux huit domaines, et ultimement, à l'indice composé ICM.

On attribue un poids égal à chaque indicateur. Plusieurs raisons justifient de considérer un indicateur ou l'autre comme étant plus important d'une façon ou d'une autre, mais ce qui manque est une bonne raison d'attribuer à un indicateur donné un poids supérieur ou inférieur à certains ou à l'ensemble des autres indicateurs. L'absence d'une telle raison justifie le traitement égal de tous les indicateurs pour l'instant.

Dans l'ensemble du rapport, les tendances pour les huit domaines sont présentées, et des indicateurs particuliers sont soulignés afin de refléter la façon dont le mieux-être des Canadiens a changé — pour le meilleur et pour le pire — au cours de la période de 21 ans de 1994 à 2014. Les domaines sont présentés dans l'ordre reflétant la réussite de notre progression depuis 1994 — de l'augmentation la plus forte en Éducation à la détérioration constante de Loisirs et culture. En plus de suivre les changements relatifs au mieux-être, nous sommes en mesure de constater les aspects qui ont subi le plus l'impact de la récession de 2008.

REMERCIEMENTS

D'abord et avant tout, je tiens à remercier mes collègues à l'Indice canadien du mieux-être, Linda McKessock, gestionnaire de projet, et Margo Hilbrecht, directrice adjointe de la recherche, qui ont été si essentielles à la réalisation du présent rapport. Margo a été principalement responsable de la compilation et de l'organisation des données, une énorme tâche; elle a fourni aussi de sages conseils concernant la signification et les impacts des indicateurs. Linda a assuré une surveillance administrative de tous les détails pour l'entièreté du projet; elle a aussi géré les activités, les communications et tous les autres aspects, comme nulle autre personne n'aurait pu le faire. Je remercie également nos adjointes à la recherche de cycle supérieur, Kai Jiang et Lindsay Kalbfleisch, qui ont accepté d'accomplir habilement et jovialement toutes les tâches que nous leur avons larguées.

Nous remercions particulièrement Dominique O'Rourke, d'Accolade Communications, qui nous a offert une aide extrêmement précieuse et judicieuse à la préparation de ce rapport, ainsi que des conseils brillants en matière de médias et de communications. Un merci également à Sylvain Lortie, traducteur indépendant et propriétaire de Solutions SL, pour sa traduction minutieuse et consciencieuse de notre travail.



Notamment, nous tenons à reconnaître le temps et l'expertise offerts par plusieurs personnes qui ont participé à notre atelier de réflexion. Facilitées en notre nom par Sean Geobey, de l'Université de Waterloo, les discussions des ateliers ont engendré de nombreuses idées qui se reflètent dans la dernière section du présent rapport, Comblers l'écart : Orientations stratégiques novatrices et intégrées.

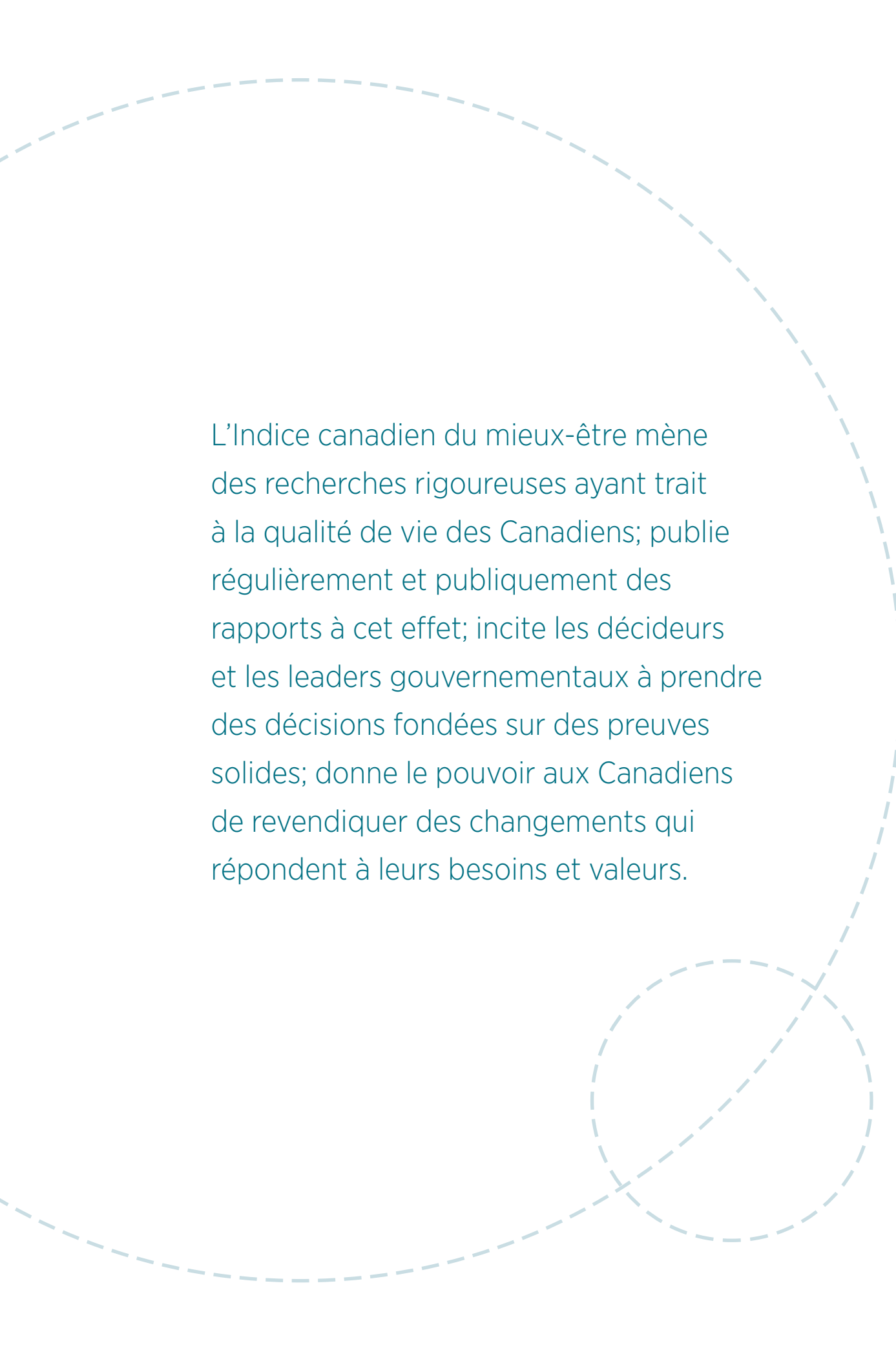
- » **Laura Anthony**, Samara Canada
- » **Florence Campbell**, Kingston and Area Community Foundation*
- » **Norm Campbell**, Saskatchewan Parks and Recreation Association
- » **Viola Dessanti**, Fondation Trillium de l'Ontario
- » **Karen Farbridge**, Karen Farbridge and Associates*
- » **Andrew Harvey**, Université St. Mary
- » **Annie Kidder**, People for Education
- » **Bonnie Mah**, Maytree Foundation
- » **Heather Mair**, Université de Waterloo
- » **William Michelson**, Université de Toronto**
- » **Nazeem Muhajarine**, Université de la Saskatchewan**
- » **Kate Rybczynski**, Université de Waterloo**
- » **Katherine Scott**, Conseil canadien du développement social**
- » **Sherri Torjman**, Caledon Institute
- » **Charles Ungerleider**, Directions Evidence and Policy Research Group*
- » **Chris Winter**, Canada Conserves
- » **Scott Wolfe**, Association canadienne des centres de santé communautaire
- » **Lisa Wolff**, UNICEF Canada

Bryan Smale, Ph. D.
Directeur, Indice canadien du mieux-être
Université de Waterloo

* Membre du Conseil consultatif de l'ICM

** Associé(e) de recherche, ICM





L'Indice canadien du mieux-être mène des recherches rigoureuses ayant trait à la qualité de vie des Canadiens; publie régulièrement et publiquement des rapports à cet effet; incite les décideurs et les leaders gouvernementaux à prendre des décisions fondées sur des preuves solides; donne le pouvoir aux Canadiens de revendiquer des changements qui répondent à leurs besoins et valeurs.

indice
CANADIEN DU MIEUX-ÊTRE

Mesurer ce qui compte
Rendre les mesures essentielles

Pour plus d'information : www.icm-ciw.ca